



REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA
BONNE GOUVERNANCE
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DE DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DE SIRIM BIRKE



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON LIMA



Période 2022 à 2026

Elaboré par la population du canton Lima
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)
Octobre 2022

Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : c

Session de validation du PDL du canton de Lima

En date de 14/ 11 /2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départ
s'est tenue le 14/ 11 /2022.

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la ses
présidée par le Secrétaire Général du Département

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Abakar Abdoulaye Issaka, IDENPC
2. Brahim Haman Tidei, CIS ANADER
3. Ahmad Dantoum Saraf, chef de zone

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Mantou Abdoulaye
2. Abderraman Abouel Karim
3. Abbo Ayoub Fobris

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CC
Lima représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Abdallah Ibrahim
2. Souleyman Mahamad
3. Fattouma Abdelkerim
4. Souleymane Hamid

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document
par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après e
derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble,
et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en mat
de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic
locale par les populations et les différentes structures qui ont pris pa
d'élaboration du PDL du canton Lima

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale d
cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du can

très satisfaisant

Décision du CDA : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, vali sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton Lima 14/ 11 /2022

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur

Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance)






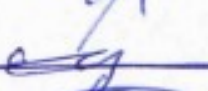



Nom et prénom,	fonction	Sign
- Mansour Abdoulaye	Président	
- Abderraman Abdelkarim	vice	
- Brahim Hassan Tidéi	Rapporteur	
- Ahmat Doucoure Faraf	Membre	
- Abakar Abdoulaye Iwaka	- -	
- Bacharou Ali Adouma	- -	
- Habib Ahmat	-x-	
- Ahmat Mahamat Baehar	- -	
- Djekinkouba		

Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figures	Erreur ! Signet non défini.
Liste des Abréviations	5
Introduction	6
I. Généralités sur le canton.....	8
1.1. Milieu physique.....	8
1.1.1. Localisation géographique.....	8
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	8
1.1.2.1. Relief :	8
1.1.2.2. Climat :	8
1.1.2.3. Hydrographie	9
1.1.3. Les ressources naturelles :	9
1.1.3.1. Sols.....	9
1.1.3.2. Végétation et Flore :	10
1.1.3.3. Faune :	1
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables :	1
1.2 Milieu humain.....	1
1.2.1. Historique du canton.....	1
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	3
1.2.4. Organisations modernes.....	5
1.2.5. Les intervenants	6
1.2.6. Les infrastructures	6
1.3. Activités économiques :	1
1.3.1. Agriculture :	1
1.3.2. Élevage :	2
1.3.3. Pêche.....	2
1.3.4 Commerce.....	2
1.3.5 Artisanat :	3
1.3.6 Autres activités : La cueillette	3
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	4
2.1. Agriculture, Elevage	4
2.1.1 Résultats du diagnostic	4
2.3.1 Les axes prioritaires de développement	6
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	7
2.2.1 Résultats du diagnostic	7
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	8
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)..	9
2.3.1 Résultats du diagnostic	9
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	10
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	11
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	12
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport :	13
2.5.1. Résultats du diagnostic :	13
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	14
2.6. Affaires sociales-Genre	15
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	15
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	16
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) :	17
2.7.1. Résultats du diagnostic :	17
2.7.2. Les axes prioritaires de développement :	18

III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	19
IV. Projets de développement sur la durée du plan	20
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions :	
.....	Erreur ! Signet non défini.
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions :	Erreur ! Signet non défini.
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	Erreur ! Signet non défini.
5.3 Planning annuel de travail	30
5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	31
5.3.3 ECONOMIE	31
5.3.4 SANTE-Eau potable-Assainissement.....	32
EDUCATION – Jeunesse-Culture-Sport	33
5.3.6 Affaires sociales-Genre	33
5.3.7 Gouvernance-Paix -Sécurité	34
Conclusion.....	35
Annexes	36

LISTE DES ABREVIATIONS

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
ATDPI	Association Tchadienne pour la Promotion du Développement Intégré
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité de Cantonal de Développement
CEG	Collège d'Enseignement Général
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité se Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CRS	Conservation et Restauration des Sols
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense de Restauration des sols
FED	Fonds Européens de Développement
FOBDAL	Fédération des Organisation de Base pour Développement Al-Takhadoum
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IST	infection Sexuellement Transmissible
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PASTOR	Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral
PDL	Plan de Développement Local
PM	Petit Marché
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SAN	Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

INTRODUCTION

Le Tchad couvre une superficie de 1 284 000 Km² et compte une population estimée à 11 500 000 habitants avec un taux de croissance de 2,6 % et une densité Moyenne de 8,9 habitant/Km², selon le résultat du Recensement Général de la Population RGPH 2 et de l'Habitat de 2009 La population du Tchad est estimée aujourd'hui à plus 16 000 000 Habitants.

Le Tchad a connu un retard quant à son développement. Cela est dû en grande partie aux conflits armés et aux catastrophes naturelles provoquées par le changement climatique.

Depuis l'avènement de la démocratie en 1990, le Tchad s'est résolument engagé à adopter une nouvelle stratégie qui est le processus de décentralisation. Ce système confère des larges pouvoirs aux communautés rurales à travers la mise en place de collectivités territoriales décentralisées.

Beaucoup d'efforts ont été consentis par l'Etat et ses partenaires de développement mais les communautés au niveau local restent toujours confrontées à des multiples difficultés dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement, de l'élevage, de l'économie, de la sécurité alimentaire, de la nutrition etc.

A cet effet, l'Etat tchadien, appuyé par les partenaires au développement, s'est engagé à mettre en œuvre un processus de planification locale qui aboutit à l'élaboration des Plans de Développement Locaux (PDL). Ce processus permet aux populations et leurs structures de pilotages d'identifier et analyser les problèmes qui freinent le développement de leur canton et proposer des solutions.

PDL est défini comme un document de référence qui décrit le contenu des projets d'avenir d'un territoire, les objectifs et les programmes pour les atteindre, les actions planifiées dans le PDL concourent à l'amélioration des conditions de vie de la population.

Contexte général d'élaboration du PDL

Avec la démocratisation enclenchée dans le pays et la ferme volonté politique du gouvernement d'accompagner le processus de décentralisation par la mise en place progressive des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) exprimée lors de la conférence nationale souveraine en janvier 1993, un climat favorable pour un développement participatif à la base a été créé. Ceci a permis depuis lors, l'émergence des instances locales de décision et des structures d'autopromotion à différents niveaux à l'échelle nationale.

Cette volonté politique est matérialisée par l'élaboration des textes officiels qui confèrent certes des pouvoirs assez étendus aux communautés à la base mais sans toutefois mettre en place un système cohérent et adapté de planification permettant d'orienter les communautés dans l'analyse de leurs problèmes afin de proposer des solutions adéquates dans les domaines économiques, éducatifs, sanitaires, culturels, sociaux, environnementaux etc.

Ainsi, un guide national harmonisé d'élaboration d'un plan de développement local a été élaboré. Ce guide décrit une méthodologie qui comporte cinq phases et vingt étapes prenant en compte toutes les problématiques de développement à l'échelle locale notamment la gestion des ressources naturelles, l'économie, l'implication des groupes vulnérables, des transhumants, le genre, la bonne gouvernance, la paix et sécurité etc. sans lesquels aucune action de développement n'est possible.

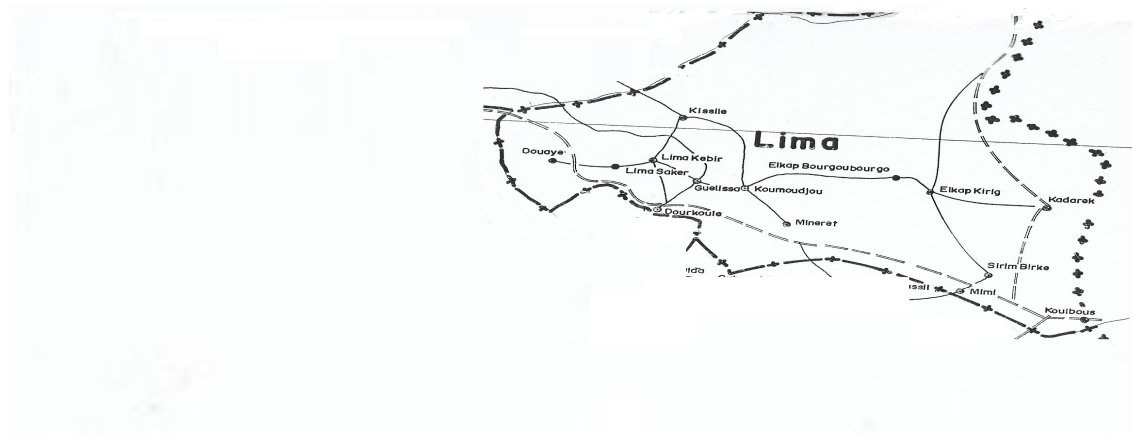
Le présent guide est un document de référence, facile à utiliser, accompagné d'outils méthodologiques ; il répond aux exigences par rapport aux planifications sectorielles de l'Etat et renforce les capacités des communautés dans l'analyse des intérêts des différents acteurs pour un développement socio-économique au bénéfice de tous.

Méthodologie d'élaboration du PDL

- Pendant la phase de préparation, l'équipe des animateurs expérimentés du Consortium BCI/ AL-TAKHADOUM ont sillonné le **canton Lima** dans son ensemble, village après village pour une campagne d'information et de sensibilisation- animation et de collecte des données relatives à l'étude du milieu dans le canton. Les animateurs ont eu à organiser plusieurs rencontres avec les chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Dar Tama et plus particulièrement dans le canton, en vue de recueillir des informations et autres données indispensables à la démarche d'élaboration d'un plan de développement du canton Lima. Par la suite, des dates pour les ateliers et les assemblées générales ont été fixées.
Une Assemblée Générale d'information et de sensibilisation est organisée à Ménékherette centre chef-lieu du **Canton Lima**. C'est une occasion que les autorités locales, les leaders communautaires sont au courant du projet et de la démarche.
- Cette assemblée générale de lancement sous forme d'atelier a été organisée le **08 février 2022** pour mettre plusieurs structures en place qui doivent pour piloter et suivre le processus, ce sont : l'Organisation de Développement du Village (ODV), l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV), l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants.
- Le lancement officiel a eu lieu **15 février 2020**
Pendant ces Assemblées Générales (AG) des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des grappes des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau groupe des villages.
- Les ateliers des grappes avaient lieu respectivement à Kadrak et Ménékherette le 28 février 2022 et à Lima le 1^{er} mars 2022.
Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton. C'est ainsi qu'une formation des acteurs locaux le 16 mars 2022 à Ménékherette
- Une assemblée générale cantonale de diagnostic participatif a été tenue le **23 mars 2022** à Ménékherette centre chef-lieu du canton. Cette phase permet à la communauté de mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble les solutions durables. Pendant cette AG, les groupes thématiques représentants les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Cette AG a permis aux participants d'étayer tous les problèmes qui entravent le développement du canton Lima dans son ensemble, de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. Ainsi donc, les orientations techniques ont été données par les techniciens les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés et des solutions aux problèmes ont été trouvées en vue d'une planification à court, moyen et long terme.
- La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé en date du **12 avril 2022**. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Lima le **14 mai 2022**. La Fédération Al-Takhadoum a ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase.
- La validation cantonale a eu lieu 04 octobre 2022.
- Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA de Guéréda pour validation.
- La session de validation a eu lieu le 14 novembre 2022.à Guéréda. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

Ancienne carte géographique et thématique du canton Lima:



1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le Canton Lima est l'un de vingt (20) cantons que compte le département de Dar-Tama. Sur le plan Administratif, il dépend de la sous-préfecture de Sirim Birké, Département de Dar - Tama, Province de Wadi- Fira. Le canton Lima est limité par :

- Au Nord par une partie du canton Guéréda Est et le canton Moudré ;
- Au Sud par les cantons Faré et Marassabré ;
- A l'Est par la république Soudanaise ;
- A l'Ouest par une autre partie du canon Guéréda Est.

C'est une zone aux potentialités agro-pastorales importantes. Le chef-lieu du canton est Ménékerette, il est distant de 35 km du Chef-lieu du Département et 20 de Km Koulbous du Chef-lieu de la Sous-préfecture de Sirim Birké.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief :

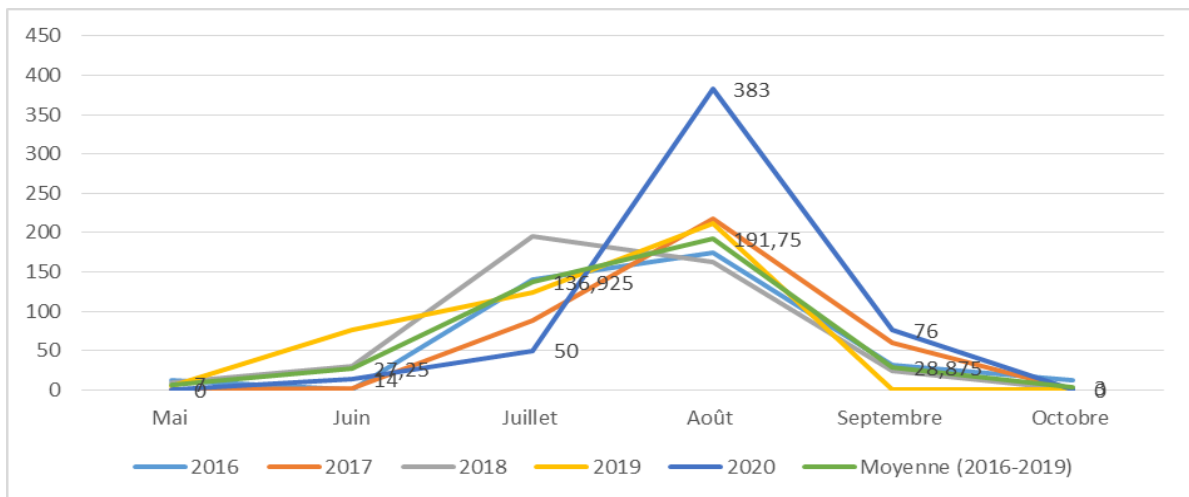
Le canton Lima présente un relief plus ou moins accidenté caractérisé par des plaines favorables aux différents types des cultures pluviales dont la partie Est est occupée par des collines au sol rocaillieux avec une forte dépression occasionnant le ruissellement des eaux qui se déversent aux différents ouadis lesquels traversent le terroir du canton. Les collines sont : Hadjer Lima au Nord-Est ; Hadjer Koumoudji au Nord-Ouest, Alkob Bourgoubougou, Arkob Eke à l'Est et hadjer Ménékerette Kourbo et Birnouswane.

1.1.2.2. Climat :

Le canton est dans une zone à climat sahélo-soudanien caractérisé par deux types de saisons : la saison sèche et la saison des pluies. Ces deux saisons sont déterminées par une longue période de saison sèche (d'octobre –juin) où cette dernière décennie entraînant des vents violents des poussières provoquent des maladies pulmonaires. Ces vents ont un effet important sur l'environnement car ils entraînent l'assèchement du couvert végétal à cause d'une évapotranspiration très importante. De Décembre à Mai, souffle un vent sec « l'harmattan » du Nord-Est au Sud-Ouest. De juin à Septembre, souffle la Mousson, un vent du secteur Sud Ouest vers le Nord-Est qui apporte des nuages. Des pluies qui s'étendent sur une courte saison et dont la hauteur moyenne de la pluviométrie se situe entre les 300 à 550 mm/an.

Mois le plus froid : Décembre-Mars avec des températures pouvant descendre jusqu'à 10°C. L'amplitude thermique est très élevée entre le jour et la nuit.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Source : ANADER de Guéréda

Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128 mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est due essentiellement aux mois d'août et de septembre qui ont enregistré des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'août et de septembre comportent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la saison campagne 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'août un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique entièrement temporaire est constitué des Ouaddis alimentés par des eaux des pluies. Le canton Lima est traversé par des nombreux Ouaddis dont les plus importants sont : Ouaddi Lima et Dourkoulé à l'Ouest, Ménékérette et Birnouswane à l'Est et Kisselé.

Ces eaux de sources coulent de l'Ouest vers l'Est. Il y a d'autres sources comme Kororok, Godigué.

Ces ouadis sont temporaires et ne coulent qu'en saison pluvieuse. Pendant la saison sèche, ils présentent une nappe phréatique plus ou moins considérable à une profondeur de six (6) à sept (7) mètres favorisant la culture maraîchère tout au long des abords des Ouaddis et permettant à l'abreuvement des animaux et la consommation dans les ménages. Dans d'autres endroits c'est difficile puisqu'il faut aller entre quarante (40) à cinquante (50) mètres.

1.1.3. Les ressources naturelles :

1.1.3.1. Sols

Les sols ont des textures et structures variables. Selon la section de l'ANADER de Dar-Tama les caractéristiques du sol est en grande partie le sol sablonneux (goz). On y trouve :

- Goz Alkob Eke, Dorot, Digué, Birnouswane, Héderé, Eché Bara au vers à l'Est ;
- Goz Kisselé, Tor Ferrick, Djirma, Ai-Kouroum, Baragara vers le Nord;

Les sols sablonneux favorables aux cultures pluviales (Mil, Arachide, niébé, sesame,) et aux pâturages.

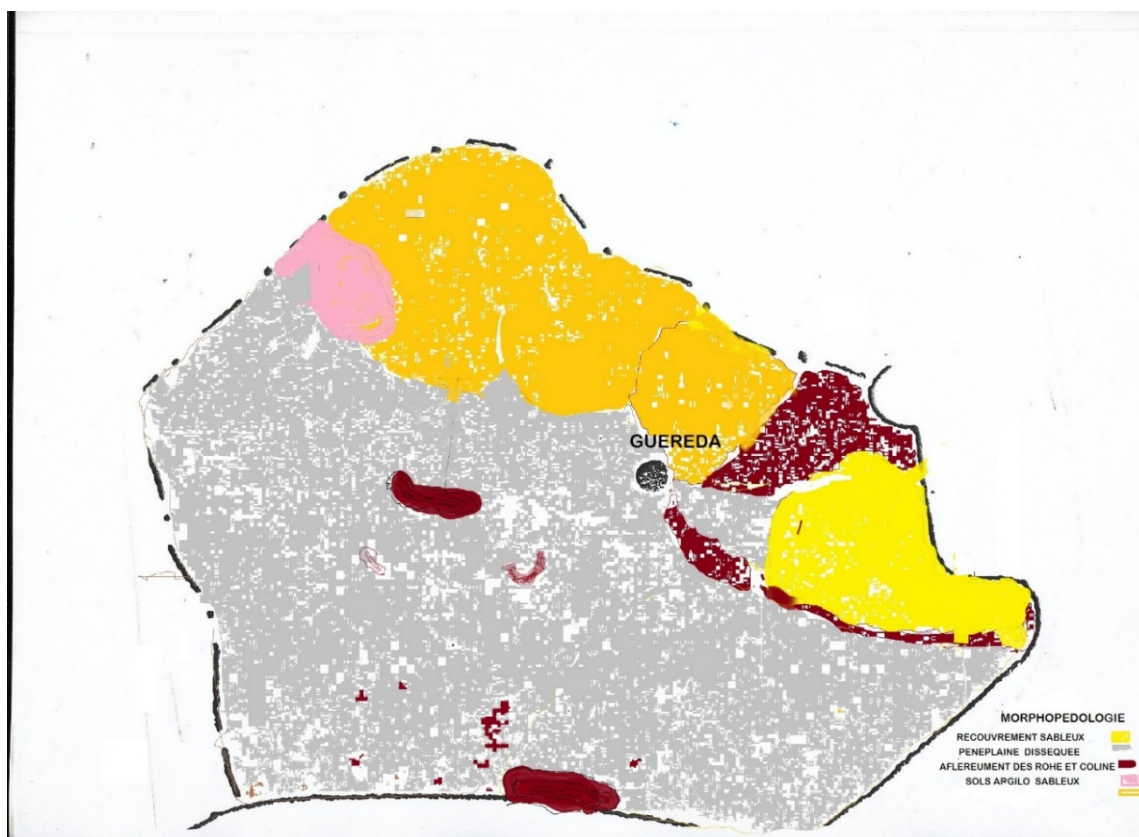
Aux abords des ouadis, les sols limoneux temporairement inondés sont favorables à la culture maraîchère .

Le milieu physique du **canton Lima** regorge d'énormes potentialités, terres utiles pour toutes sortes de cultures. Mais elles sont confrontées à un problème d'érosion hydrique et éolienne qui décaper les éléments nutritifs du sol et appauvrissent le sol et la dévastation des champs par les animaux.

SYSTEME FONCIER :

La demande de terres cultivables pour une communauté, une ethnie qui souhaite obtenir une grande parcelle est adressée au chef de canton. Après il faut trouver le Warnang qui peut donner une partie pour les cultures.

Carte1 : carte pédologique du département du Dar Tama



1.1.3.2. Végétation et Flore :

La végétation est constituée des essences ligneuses diverses et variées. Elle est de formation steppique à dominance épineuse qui sont *Ficus capensis*, *Combretum glutinosum*, *Anogeissus leocarpus*, *Sclerocarya birrea* s'observe aux abords des ouadis. Les tapis herbacés sont constitués de graminées annuelles. On peut trouver les légumineuses, les fruitiers, les ombrageux et les buissons.

La végétation naturelle :

Le canton regorge des potentialités importantes, des savanes arborées en îlots tout au long des ouadis et des savanes clairsemées associées aux collines. Les essences arboricoles prédominantes sont : *Acacia Albida* (Haraze), *Acacia Sénégal* (Kitir abiat), *Acacia Seyal* (Talha), *Tamarindus indica* (Ardeb), *Balanites egyptiaca* (Hadjilid), *Celtis integrifolia* (alla) ; *Diospyros mespiliformis* (Djokhan), *Anogeissus leocarpus* (Sahab), *Prosopis africana* (guirli), *Myragina inermis* (Angato), *Combretum glutinosum* (Habil), *Kaya senegalensis* (mouraye), *Sclerocarya birrea* (Himmet).

Végétation exotique (importé)

Les plantations des espèces exotiques dans le canton sont composées en majorité des arbres fruitiers destinés à la consommation au niveau de ménages. Ces plantes se trouvent aux alentours des habitations. Les espèces les plus utilisées sont : le *Prosopis juliflora* (sesabane), *Acacia albida* (Haraze). D'autres espèces exotiques sont plantées par quelques familles comme les arbres ombrageux, et d'autres fruitiers dans les jardins comme : *Azadirachta indica* (neem) et les manguiers, les goyaviers, les papayers, les citronniers etc...

N.B : Cette végétation éprouve un grand problème dû au déboisement par la population qui se caractérise par la coupe abusive des bois verts pour diverses raisons : le bois de chauffe, la clôture des champs contre la divagation des animaux, la construction des maisons ou pour la vente.

Carte de végétation du Département.



1.1.3.3. Faune :

Jadis, selon les témoignages de la population, le **canton Lima** dispose de ressources fauniques importantes telles que : les gazelles, hyènes, chacals, antilopes, singes, lièvres, girafes, babouins, phacochères, buffles etc. Mais ces derniers sont incessamment menacés, par conséquent, la faune au niveau du canton est en état de disparition, faute de la déforestation causée par l'action de l'homme et à travers le braconnage. La restriction des espaces pour la culture, le pâturage, les feux de brousse, les détonations des armes à feu sont la cause de la fuite des animaux. A cela s'ajoutent les effets néfastes des événements qu'a connus le pays ayant contribué à la décimation de certaines espèces fauniques. Toutefois on y trouve aujourd'hui quelques espèces de petits gibiers à savoir : chacals, varans, serpents, singes, hyène, formiliers, écureuils, lapins et oiseaux divers (pintades, perdrix, sarcelles, cygognes, serpentaires, manges- mil, rapaces , fourmiliers etc.).

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables :

On remarque l'absence totale des ressources naturelles non renouvelable aucune étude ou recherche n'est faite sur ce domaine.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Le mot Lima vient du mot arabe Nima qui veut dire bonheur.

Le premier aguid était Haroun Mourene ;

Le deuxième était Mahamat Opridjelé

Le troisième était Mahamat Chirim

Le quatrième fut Kankalag Nourene

Le premier chef de canton était Abou Haroun Mahamat Abdoulaye

Dernier est Oumar Mahamat Ahmat

Les événements marquants que le canton Lima avait connus étaient la sécheresse des années 1973 à 1974 d'où la population a fui pour se rendre au Sudan. Une autre sécheresse c'est de 1984 à 1985. Les attaques armées et les conflits agriculteurs- éleveurs en 1988 entre les arabes et les Tama...

1.2.2. Caractéristiques démographique

Les Tama constituent l'ethnie dominante dans le canton, suivie de Zakhawa, en plus de Mimi, les Gourane. Ces Communautés vivent essentiellement de l'agriculture et de l'élevage qui sont les principales activités. L'élevage sédentaire est beaucoup pratiqué par la communauté autochtone malgré l'insuffisance des pâturages et des points d'eau permanents.

Dernièrement, il y a les refugies soudanais qui sont venus s'installer dans certains villages tels que : Torodona, Amara Djedid, Goz Digué...

Les jeunes forment la tranche d'âges la plus importante de la population. Cela constitue un atout nécessaire pour le développement du canton. Mais, cette jeunesse est soumise à un exode rural massif pendant la saison sèche privant ainsi le canton de ses bras valides pendant une bonne période de l'année.

L'exode rural est un phénomène que vivent au quotidien les jeunes du canton. Ils partent pendant la saison sèche, vers les centres urbains à l'intérieur du pays pour les uns, à l'extérieur vers les villes frontalières du Soudan pour les autres, à la recherche de l'emploi.

Autrement dit, avec la découverte de gisements de mines d'or dans la localité de Kouri-Boguidi. Le flux migratoire a relativement augmenté tout en réduisant ainsi sensiblement les bras valides et constituant de ce fait un manque à gagner pour l'économie locale.

Liste de démographique du canton

Données démographiques

Canton : Lima

N°	Nom du Village	Nombre de Ménages	Population par sexe			Nombre des enfants à l'âge scolaire et scolarisables de 0 à 16 ans			Totaux
			H	F	Total	G	F	Total	
1	Guelsé II	84	119	125	244	108	130	238	482
2	Olkop Ek	87	113	127	240	123	147	270	510
3	Hillé Zawyé	65	75	88	163	97	125	222	385
4	Bott/Ardeb	60	79	97	176	127	138	265	441
5	Bourgoubourgou	73	92	117	209	133	142	275	484
6	Moustaguidé	44	67	71	138	73	82	155	293
7	Dowayé I	115	132	158	290	161	179	340	630
8	Lima I	112	128	136	264	178	212	390	654
9	Guelsé I	125	165	179	344	215	232	447	791
10	Kissilé I	95	106	128	234	114	122	236	470
11	Lima II	86	98	111	209	141	159	300	509
12	Lima III	102	124	148	272	174	197	371	643
13	Kissilé II	83	92	110	202	117	122	239	441
14	Koukoul	85	91	115	206	95	113	208	414
15	Goz-Digué	62	77	91	168	92	104	196	364
16	Birnouswane	27	32	41	73	38	43	81	154
17	Kadarak	73	98	121	219	105	119	224	443
18	Dorott	118	152	184	336	139	147	286	622
19	Rahat Djabal	35	46	52	98	52	63	115	213
20	Djamila	89	106	117	223	99	105	204	427
21	Arkoub Eke	41	54	61	115	56	67	123	238
22	Ménékherette	98	112	141	253	178	197	375	628
23	Koumoudji	123	142	163	305	172	194	366	671
24	Guirmiti	97	115	129	244	112	134	246	490
25	Kororak	80	103	122	225	113	126	239	464
26	Abaliyé	77	86	103	189	134	147	281	470
27	Dourkoulé								
28	Wistané								
	Total	2136	2604	3035	5639	3146	3546	6692	12331

(Source : .ALTAKHADOUM). Tous les villages du canton n'ont pas déposé leur fiche donc cette liste est provisoire.

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton est dirigé par un chef de canton assisté d'un **MAGDOUM**. Dans le palais du canton siègent des notables. Le chef de canton est placé comme le collaborateur de l'administration qui assure le lien entre l'administration et les administrés. Il règle les conflits qui surgissent entre la population et prévenir la population sur la cohésion sociale et maintient l'unité et la fraternité entre les populations de son canton et des cantons voisins.

Il est donc une autorité administrative et morale dans sa circonscription. Les jugements se font au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous l'autorité du chef de canton ou de son représentant. Les goumiers sont des soldats qui assurent la sécurité du palais et du canton. Ils se déplacent à dos de cheval ou à moto pour mettre de l'ordre et la quiétude dans le canton. Ils sont chargés de faire et exécuter les décisions prises par le chef de canton.

Le canton est structuré en village où le type d'organisation se retrouve : les chefs de villages sont appelés des **IMAMS** qui travaillent en collaboration avec le représentant et avec les appuis de ses notables. Ils sont nommés par le chef de canton à travers une décision cantonale. Il existe des personnes assurent le travail de chef de terre appelées « **WARNANG** ». Ces dernières sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton. Ils sont également proposés de prendre les aumônes en nature pour le chef de canton qui partagera aux pauvres et vulnérables du canton.

L'habitat est de type traditionnel et moderne. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais il y a des maisons construites en matériaux durables.

Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé « **BALOUgOU TARAK** » et d'une représentante des femmes appelée « **IRING DOUD** » (chouchié) qui la porte-parole de toutes les femmes. On note aussi Menigou Doud qui est une représentante des jeunes filles du canton chargée de mobilisation pour les organisations sociales et autres événements.. Les trois sont nommés par le chef de canton selon plusieurs critères dont : la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton. Ces trois organisations sont généralement sollicitées pour des manifestations culturelles de fin de l'année après la récolte, des mariages, les fêtes traditionnelles et d'autres.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane.

La culture des Tama est basée sur les us, coutumes et les religions. On note l'existence des danses traditionnelles « **AL-KASS** », « **TESSA** », « **ARBA-A** », « **TEWELA** », « **BAILEM** » « **RIGOGA** », « **YINMITAI** » lors des cérémonies à l'occasion des différentes fêtes, installation du chef de canton, etc. .Il existe aussi d'autres danses dites « modernes » tchadiennes, soudanaises et congolaises...

Les cérémonies religieuses se déroulent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser des grandes prières pour implorer Dieu en cas de catastrophes naturelles.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- ❖ La fête marquant la fin du mois de ramadan ;
- ❖ La fête de la tabaski ou fête de mouton ;
- ❖ La fête marquant la naissance du Prophète Mohamed ou Maouloud ;
- ❖ Téréérée est la fête de feu
- ❖ Le jour de vendredi est considéré comme une fête

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaire et des retrouvailles familiales même les ressortissants du canton vivent ailleurs viennent pour fêter en famille.

Mariage

Dans la culture Tama, le mariage se fait de manière suivante. Au commencement, le choix opéré par le jeune homme ou par la famille de l'épouse. D'abord, le jeune homme surveille la fille dans tous ses mouvements et déplacements et s'il désire fonder un foyer à celle-ci, il informe aux parents. Il va vers celle-ci avec ses amis pour déclarer ses intentions comme prétendant à l'égard de la fille. Les parents du jeune homme peuvent envoyer émissaire auprès de la famille de la fille. Ceux-ci vont se consulter puis ils avisent à la fille. Si celle-ci accepte, l'émissaire revient pour informer au jeune homme puis à sa famille, précisément à son père. Dans le cas où il ne rencontre pas son père, il fait recours à sa mère qui se charge de la

mission d'informer et de convaincre le père. Autrement dit, c'est la famille qui choisit l'épouse de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeune fille et son rang social. La famille a le droit d'accepter ou de rejeter le choix fait par leur fils.

Ensuite si elle accepte, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille. La belle-famille du côté de la fille convoitée, se concerta pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels que : les origines du jeune homme, son rang familial et social. Une fois satisfait, les retrouvailles et négociations du mariage entre deux familles va se faire. Toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels les vaches, les moutons, chèvres, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

La famille du garçon donnera les effets suivants aux parents de la fille. Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

C'est après cela que la date de la célébration du mariage sera prononcée. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant, La dot (Mahar en arabe) est également précisée lors de la cérémonie et la « Fatiha » est prononcée. Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, du savon, de parfums, du sucre et du thé. Ensuite la case de l'époux est construite près de la case de la belle-mère par les amis du jeune marié. La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité. Ensuite une ou deux femmes viennent chercher le drap ou la natte sur lequel apparaît le sang de l'épouse. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois enfants auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille de mieux le connaître d'apprécier son courage, sa générosité. Cela lui permettra de les aider dans les travaux agricoles ou d'élevage. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec sa femme.

La coopération entre les villages voisins existe depuis longtemps. Ils sont unis par des liens familiaux (parenté, mariages). Certains villages sont d'ailleurs formés de familles dont les arrières grands-parents sont venus des villages proches à la recherche de terres fertiles.

Remarque : Les problèmes qui se posent dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé. Ce problème a pour conséquences : l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues au non maturation des organes de reproduction chez les jeunes filles, les mortalités maternelles et néo-natales, les fistules obstétricales, etc.

Notons qu'il existe aussi d'autres ethnies qui organisent les mariages de manières différentes que les Tama notamment les Goranes, Zaghawa, Arabe et autres.

Les rapports des groupes sociaux :

Les rapports sociaux entre les différents groupes sont aux bons fixes. Les activités culturelles dans la zone sont constituées des cérémonies de deuil, de mariages, de circoncisions, d'invitations (Azouma). Mais on peut noter l'existence des conflits agropastoraux dans le canton qui souvent entraînent la mort d'Hommes et des blessures des humains ...

Le rôle et la place des vieux, des femmes et des jeunes.

La plupart des vieilles personnes ont souvent tendance de rester en prière dans les mosquées pour implorer Dieu à faire régner la paix et la protection de la population dans le canton. Certaines vaguent à leurs occupations agricoles ou pastorales. Ils jouent un rôle primordial dans les règlements de conflits entre les familles dans les villages et entre les différentes communautés du canton.

Les femmes font les ménages, s'occupent de l'éducation des enfants. Elles pratiquent aussi les cultures agropastorales. Certaines parmi elles font des activités artisanales notamment : elles tressent les nattes, les paniers, l'éventail, le secko etc. Dans le canton, les femmes jouent un rôle très important au sein de la communauté, mais elles subissent toutes, de nombreuses formes de souffrances (pesanteur socio-culturel, violence basée sur le genre, veuvage, divorce...). Les femmes pratiquent les activités génératrices de revenus et le petit commerce pour subvenir aux besoins de leurs ménages.

Les jeunes qui constituent la dynamique de la communauté sont moins scolarisés et souvent ils partent en aventure pour chercher fortune ou apprendre le Saint Coran, notamment au Soudan, en Lybie et à l'intérieur du pays. Ceux qui sont restés dans le village ont pour principales activités de faire paître et abreuver le bétail. Ils s'occupent sous la conduite de leur chef, de la mobilisation en cas des activités culturelles, juridiques et des cérémonies de mariage.

En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de villages, les « WARNANG » et chefs des terres restent les principaux responsables de la gestion du terroir.

1.2.4. Organisations modernes

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est relativement faible. On note quelques organisations paysannes, essentiellement représentées par les groupements villageois de développement, qui existent et mènent rarement des activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offertes par les intervenants (SECADEV, CARE...).

Leur nombre dans le canton est autour de **05 groupements**. Ces groupements exercent dans le domaine agricole (maraichage essentiellement), commercial (AGR pour les femmes).

Les groupements se caractérisent en général :

- Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- Une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- Manque d'alternance au sein des groupements ;
- L'inexistence des textes de base ;
- Les documents de reconnaissance officielle ;
- La non application des textes en vigueur ;
- Le non-respect des procédures de création de groupement ;
- Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- Une mauvaise gestion financière ;
- Une faible connaissance des techniques de la gestion de leurs activités ;
- L'absence d'une finalité noble pouvant contribuer au développement du canton.

Liste des groupements dans le canton

N°	Village	Nom de l'organisation	Date de création	Genre de l'OP				fiable			La vocation
					F	H	T	Oui	Non	N° folio	
01	Hourkoulé	Intadj	05/01/2021	Mixte	13	18	31	X		011	Agricole
02	Kororak	Haï Al Intadj	13/06/2015	Féminin	31		31	X		013	Agricole
03	Hourkoulé	IRERIK	10/03/2014	Mixte	17	12	29	X			Agricole
04	Guelsé	Haï Daïl	13/03/2014	Mixte	21	02	23	X		09	AGR
05	Lima I	Lima Kebir	19/04/1991	Mixte	11	25	36	X		033	AGR ET agricole

Parmi ces organisations il y en a qui mènent des activités de collecte de ressources, orientées particulièrement vers l'entraide social. Les membres font des cotisations mensuelles. La finalité des ressources financières mobilisées est de répondre aux obligations sociales de leurs membres (décès, mariages, baptême).

Pendant la période d'élaboration du PDL, l'Association de Développement Cantonal (ADC) est une structure locale de planification mise en place pour suivre les étapes d'élaboration. L'ADC a pour mission de coordonner les activités de développement au niveau canton et villages. Il y a au niveau grappes des villages l'Union de Développement des Groupes des Villages (UDGV) et au niveau village l'Organisation de Développement du village (ODV).

Le Comité Cantonal de Développement (CCD)

En l'absence d'un conseil élu, le CCD est mis en place au niveau du Canton. Il est le noyau central de l'organe dirigeant de l'ADC. Il est chargé de :

- Organiser le processus de planification locale, avec le chef de canton ;
- Garantir la qualité du PDL ;

- Soutenir le PDL devant le CDA, en vue de son approbation ;
- Appuyer les promoteurs de projets inscrits au PDL ;
- Présenter les microprojets des PDL pour financement aux potentiels bailleurs ;
- Mettre en œuvre le PDL et assurer le suivi-évaluation.

Le CCD est la structure de référence pour la coordination des actions de développement local. Sa mission est également d'appuyer les actions et les projets inscrits dans le PDL

Ainsi, le CCD assure la promotion et le développement local. Il est responsable des décisions en matière de planification, de programmation, de financement des investissements.

Le CCD dont les membres sont élus en AGC pour un mandat de 4 ans renouvelable (règlement intérieur), est placé sous la coordination du Bureau Exécutif de l'ADC (le Chef de canton est le Conseiller du CCD). Le respect de la parité homme-femme est recommandé dans la mesure du possible en tenant compte des réalités locales.

L'organisation moderne : la formation des groupements faïtiers et autres unions de groupements pour des activités pouvant générer des intérêts collectifs. La mise en place des comités de gestion des infrastructures socio-économiques communautaires...

1.2.5. Les intervenants

Tableau 1 ; Liste des intervenants dans le canton Lima

Les ONG	Année d'intervention	Domaine d'intervention
PAM		Appui à l'assistance alimentaire
CARE	2020-2025	Appui en santé-nutrition
BCI/AL-TAKHADOUM	2020-2022	Elaboration des PDL.
PASTOR		Réalisation des ouvrages hydrauliques
ATDPI	2121-2024	Hygiène et Assainissement et Sécurité Alimentaire
SECADEV	2020-2025	Mise en place des structures de gestion sanitaire (COSAN/COGES)
AIRTEL		Implantation d'antenne de communication pour téléphonie mobile

1.2.6. Les infrastructures

Le canton Lima dispose d'un certain nombre d'infrastructures éducatives dont certains sont en dure et les autres sont en paille. Ces écoles connaissent des problèmes dans leur fonctionnement à cause d'insuffisance d'enseignants et le refus de certains parents à envoyer leurs enfants à l'école. D'une manière générale la localité compte un nombre important d'enfants en l'âge scolaire qui ne fréquentent pas à cause d'insuffisance d'écoles pour certains villages et de la méconnaissance de l'école par les parents. La population du canton doit se mobiliser pour la création des écoles et faire un plaidoyer pour que l'Etat et les partenaires leur viennent en secours.

Effectif dans les écoles publiques francophones

N°	Ecole	Statut	CP 1		CP 2		CE 1		CE 2		CM 1		CM 2				
			G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
1	Ménékerette	Officielle francophone	15	7	8	4	7	6	6	3	1	3	0	0	37	23	60
2	Kororak	Communautaire francophone	16	9	9	8	5	4	0	0	0	0	0	0	30	21	51
3	Lima	Communautaire bilingue	18	8	30	10	3	2	0	0	0	0	0	0	36	22	58
Totaux															534	377	911

Centre de santé :

En ce qui concerne la santé, On note l'existence d'un centre de santé à Lima.

En outre, il existe des unités nutritionnelles dans le centre de santé de Lima à savoir Unité Nutritionnelle Supplémentaire (UNS), Unité Nutritionnelle Ambulatoire (UNA). Ces Unités Nutritionnelles s'occupent de la prise en charge de la nutrition des enfants.

La question d'hygiène et assainissement se posent énormément dans le canton. Les communautés sont victimes des nombreuses maladies. Ces maladies sont sources de dépôt anarchique des déchets et des ordures ménagers dans la nature. Ces derniers sont généralement la cause des inondations et de la prolifération des parasites vecteurs de plusieurs maladies hydriques et de la peau.

Le transport :

Les moyens les plus utilisés pour le transport des produits locaux vers les marchés hebdomadaires ou vers le grand centre (Guéréda, Iriba, Soudan, Tiné, Adré et Abéché) sont les véhicules et les charrettes tractées par les chevaux. Ces moyens sont aussi utilisés pour évacuer les malades vers les centres de soins. L'âne est aussi très utilisé pour le transport de fagot et de l'eau. L'enclavement de plusieurs villages et zones du canton reste un problème important à résoudre pour permettre une meilleure circulation des personnes et des biens. Cela passe donc par l'aménagement des pistes rurales et la modernisation des moyens de transport.

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES :

Les revenus des populations du **canton Lima** reposent essentiellement sur les produits de l'agriculture et de l'élevage. Les activités artisanales et cueillettes sont faiblement développées dans le canton. Les activités commerciales sont diverses et se limitent à la commercialisation du bétail et ses sous-produits et des produits agricoles. Les revenus des femmes proviennent de la vente des produits agricoles (les cultures maraichères et les cultures des rentes). La vente de bétail dans les marchés hebdomadaires se fait à une amplitude faible. La plupart des jeunes (bras valides) partent à l'exode rurale pour la recherche du travail dans des grandes villes et certains d'entre eux à la recherche de l'or.

1.3.1. Agriculture :

L'agriculture est l'activité principale de la communauté et constitue la mamelle de l'économie du canton car plus de 80% de la communauté active travaille dans ce secteur. Elle est de type traditionnel et attelée motorisée puisqu'elle est pratiquée avec les outils rudimentaires comme la houe, la hache, le dabas...et avec la charrue et le tracteur pour les plus nantis.

Les différents types de cultures pratiquées dans le canton sont :

La culture vivrière qui est dominante et la culture de rente qui est sources de revenu financier.

- La culture vivrière comprend la production des produits qui sont utilisés comme denrées alimentaires tels que : le mil, le sorgho, l'arachide, le Niébé etc. Les produits de ces cultures sont stockés dans des sacs et des greniers et lesquels sont souvent exposés aux insectes et à la mauvaise gestion des récoltes par manque de structure adéquate de stockage, et une grande partie de ces récoltes est consommée au sein des ménages.
- Les cultures de rentes sont les produits tels que : le sésame, la pastèque, piment, La tomate poivron, ail, oignon, carotte, Choux, courge, la patate, etc.

Ces cultures sont destinées à la vente pour acheter des produits de première nécessité.

Les opportunités pour le maraichage existent mais, la production maraichère est très réduite pour des raisons diverses à savoir le manque d'initiative et le faible niveau d'encadrement technique des producteurs, l'insuffisance des équipements/intrants maraichers, le conflit éleveurs-agriculteurs etc.

Dans le domaine de l'arboriculture fruitière, les efforts sont en train d'être faits tout au long des ouaddis. Mais avec beaucoup d'inquiétude car la population était plusieurs fois victimes de dévastation des jeunes plants par le bétail.

N.B. : Le **canton Lima** est une zone par excellence favorable à l'agriculture et à l'élevage mais l'insuffisance des matériels/Intrants agricoles, les ennemis de cultures (oiseaux, chenille, etc.), l'insuffisance des points d'eau, et l'insuffisance de techniques de production agricole et le problème marquant est de la dévastation des cultures par le bétail, sont des difficultés dans ce secteur du canton.

Le plus souvent dans la zone le conflit agriculteurs- éleveurs est de taille et se solde par morts d'hommes.

1.3.2. Élevage :

L'élevage occupe une place primordiale parmi les activités économiques du canton puisque la population le pratique. Il faut le souligner que c'est l'élevage des petits ruminants c'est-à-dire les ovins et caprins qui occupe le premier rang après les bovins, des dromadaires, des équidés et de la volaille.

Cette activité est menée aussi avec les réfugiés qui partagent les mêmes espaces avec les communautés du canton.

Il y a des atouts et des opportunités notamment :

- L'existence du service vétérinaire ;
- Le nombre important du cheptel varié ;
- La présence du pâturage pour période ainsi la disponibilité des résidus des récoltes ;
- La présence des ONG et partenaires ;
- La présence des nombreux ouaddis....

Il faut aussi le signaler que les éleveurs rencontrent des problèmes qui influencent très négativement sur la production animale. Il s'agit des nombreuses épidémies et maladies en particulier chez les bovins (Source Secteur Elevage de Dar-Tama).

- ✓ le charbon bactérien,
- ✓ le charbon symptomatique,
- ✓ la fièvre aphteuse,
- ✓ la péripneumonie,
- ✓ la pasteurellose,
- ✓ dermatose phylose nodulaire ;
- ✓ la parasitose ;
- ✓ vers intestinaux ;
- ✓ charbon symptomatique ;
- ✓ pasteurellose et piétin ;
- ✓ Parasites gastro-intestinaux ;
- ✓ Clavelée....

Chez les volailles, il faut noter la maladie de New Castle, variole cutanée et choléra aviaire etc.

Pour les petits ruminants,

Il s'agit des avortements provoqués par les déchets des criquets pèlerins pendant certaines périodes. .

Malheureusement, l'accès difficile aux produits vétérinaires, l'insuffisance de personnel qualifié Aussi l'indisponibilité en infrastructure pastorale à savoir les parcs de vaccination, les pharmacies vétérinaires et les puits pastoraux ne permet pas de juguler les problèmes dont souffre le secteur de l'élevage. Il y a aussi les éleveurs ne vaccinent de manière régulière le bétail pour éviter certaines maladies. Le vol du bétail est aussi comme menaces ainsi que les maladies infectieuses et parasitaires. Le canton ne dispose pas ni officine ni pharmacie vétérinaires. L'inexistence des mares pastorales constituent un manque à gagner pour les éleveurs.

Il y a des endroits qui nécessitent la réalisation d'une mare pastorale qui pourrait aider les éleveurs pour abreuver le bétail mais la population n'a pas sollicité.

1.3.3. Pêche

Cette activité n'est pas pratiquée par la population du canton par manque des points et cours d'eau permettant la multiplication des espèces poissonneuses.

1.3.4 Commerce

Les activités commerciales sont diverses et se limitent principalement à la commercialisation du bétail et les produits agricoles. A cela s'ajoutent les produits d'artisanat et de cueillette ainsi la monnaie d'échange franc CFA à celle de Pound (Djineh) soudanais. Le canton Lima est favorable aux activités commerciales à cause de ses marchés hebdomadaires dans les principaux villages du canton. Il y a aussi un nombre important des commerçants détaillants qui importent les produits vendus sur les marchés. La quasi-totalité des produits de première

nécessité proviennent du Soudan. Les commerçants grossistes qui ravitaillent les détaillants sont généralement confrontés au problème de l'enclavement, des taxes douanières et par manque des infrastructures de microcrédits. L'impraticabilité des pistes rurales est aussi une difficulté réelle car certains marchés hebdomadaires sont inaccessibles pendant la saison de pluie et cela bloque généralement les activités. Le canton ne dispose que de trois marchés :

Tableau : les marchés locaux

Marché local	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
BIRAK	GM				GM		
	Tout le jour						
Marassabré			PM				
Menekerete				GM			

GM : Grand marché **PM** : Petit marché

1.3.5 Artisanat :

L'artisanat n'est pas bien développé dans le canton. La Communauté minimise l'activité du fait du poids de la tradition qui la considère comme une activité marginale. Toutefois, Les activités artisanales sont de trois (03) catégories :

- La première catégorie c'est la forge qui s'occupe de la fabrication des outils rudimentaires agricoles (houes, dabas, haches, coupe-coupe etc.) mais aussi la houe, la sagaie, la flèche...Les forgerons jouent un rôle très important dans la vie économique du canton car grâce à eux, l'agriculture est pratiquée.
- La deuxième catégorie des artisans comprend les tresseurs des nattes, les paniers, des éventails etc.
- La troisième catégorie c'est les maçonneries et les menuiseries dont la plupart d'entre eux ont appris le métier dans le tas et les services prêtés par ceux-ci manquent de qualité. A ceux-là s'ajoute la poterie pratiquée par les femmes. Il y a aussi la présence très importante des couturiers et des sculpteurs qui sculptent les pilons, les mortiers, les manches de houes et des haches. La cordonnerie est exercée aussi par des familles spécifiques. Les pratiquants fabriquent à base de la peau de mouton des couvertures, des chaussures, des sacs, des ornements de cheval.

En outre, l'absence de centre de formation professionnelle et des infrastructures des microcrédits ne leurs permettent pas d'améliorer les qualités de leur prestation de service.

1.3.6 Autres activités : La cueillette

La cueillette est pratiquée par la communauté pour sa subsistance. Elle concerne toutes les parties des plantes telles que les fruits, les feuilles, les tubercules, les fleurs... qui servent à l'alimentation et autres usages. La plupart de ces produits sont autoconsommés. Plusieurs espèces ligneuses existant dans la zone peuvent être exploitées pour des multiples usages domestiques voire commerciaux à l'exemple de la gomme arabique dont l'extraction de la gomme constitue une activité génératrice des revenus importante. Ainsi l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux pourraient constituer une filière lucrative si et seulement si un appui conséquent est apporté aux exploitants. Les produits usuels de la cueillette les plus rencontrés dans la zone sont : la gomme arabique, les fruits du savonnier, le tamarin, le jujube etc.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Baisse de rendement agricole	Canton	Mauvaise répartition pluviométrique ; Erosion hydrique et éolienne ; Appauvrissement du sol, Insuffisance des semences améliorées Présence des ennemis des cultures Insuffisances des équipements/matériels agricoles. Dévastation des cultures par le bétail Faible niveau d'encadrement des producteurs sur les techniques agricoles ; Présence de mauvaise herbe (striga) Mauvaise gestion des récoltes Faible technique stockage Insuffisance des terres cultivables	Insécurité alimentaire Exode rural des bras valides Famine La sécheresse /La disette	Existence des terres favorable aux cultures de saison et contre saison. Présence des actifs ; Existences des quelques ouvrages hydro-agricoles ; Présences des structures de l'état et des ONGS ; Disponibilité des fumures organiques ;	Appui en semences améliorées ; Aménagement des ouvrages hydroagricoles ; Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; Valorisation des acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; Formation des producteurs sur technique l'utilisation des fumures organiques ; Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; Rédynamisation des OP ; Approvisionnement en équipement/matériels agricoles tout en promouvant la culture maraichère ; . Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs, éleveurs et les réfugiés ; Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures et construction des magasins communautaires Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques et sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives ; Promouvoir l'arboriculture Formation des producteurs sur la technique de stockage...
2. Baisse de la reproduction animale et de la production laitière	Canton	Surpâturage ; Présence des plusieurs maladies ; Faible niveau d'encadrement des éleveurs sur la production animale ; Faible couverture vaccinale ; Manque de parc de vaccination Utilisation des produits prohibe Insuffisance du nombre des agents vétérinaires formés ; Insuffisances d'apports des aliments supplémentaires ;	Mortalités des animaux Amaigrissement du bétail ; Baisse de l'économie ; Faible pouvoir d'achat ; Exode rural des bras valides ; Démoralisation partielle des éleveurs.	Présence des structures de l'Etat (secteur et postes vétérinaires) et les ONG : Présence de bétail ; Présence des actifs ; Présence du pâturage ; Présence des auxiliaires d'élevage ;	Améliorer le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires (Herbes, arbres etc.) ; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns et la construction de parc de vaccination ; Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Sensibilisation des agro-éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de contrefaçon et prise de mesure par l'Etat. Equiper des auxiliaires en kits et leur donner la motivation ; Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre à lécher etc. ...), Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des

		<p>Faible suivi des agents vétérinaires ; La cherté des produits dans les services vétérinaires ; Manques des infrastructures d'eaux. Faible équipement des auxiliaires d'élevages ; Vol des bétails</p>			<p>éleveurs ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; Aménagement des points d'eaux Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisons. Plaidoyer auprès de l'Etat pour le renforcement de sécurité Encadrement des éleveurs sur l'élevage intensif</p>
--	--	--	--	--	---

2.3.1 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Baisse de rendement agricole	Existence des terres favorable aux cultures de saison et contre saison. Présence des actifs ; Existences des quelques ouvrages hydro-agricoles ; Présences des structures de l'état et des ONGS ; Disponibilité des fumures organiques ;	Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériels et équipements agricoles ; Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures pluviales et maraichères...	Appui en semences améliorées ; Aménagement des ouvrages hydroagricoles ; Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; Valorisation des acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; Formation des producteurs sur technique l'utilisation des fumures organiques ; Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; Rédynamisation des OP ; Approvisionnement en équipement/matériels agricoles tout en promouvant la culture maraichère ; Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs, éleveurs et les réfugiés ; Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures et construction des magasins communautaires Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques et sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives ; Promouvoir l'arboriculture Formation des producteurs sur la technique de stockage...
Baisse de la reproduction animale et de la production laitière	Présence des structures de l'Etat (secteur et postes vétérinaires) et les ONG ; Présence de bétail ; Présence du pâturage ; Présence des auxiliaires d'élevage.... -	Amélioration de la santé et la production animales tout en réalisation des ouvrages pastoraux	Améliorer le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires (Herbes, arbres etc.) ; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns et la construction de parc de vaccination ; Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Sensibilisation des agro-éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de contrefaçon et prise de mesure par l'Etat. Equiper des auxiliaires en kits et leur donner la motivation ; Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre à lécher etc. ...), Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des éleveurs ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; Aménagement des points d'eaux Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisons. Plaidoyer auprès de l'Etat pour le renforcement de sécurité Encadrement des éleveurs sur l'élevage intensif

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Dégradation progressive des écosystèmes	Canton	<ul style="list-style-type: none"> - Les déforestations ; - Faible sensibilisation des producteurs pour la protection de l'environnement ; - Insuffisance des agents forestiers formés de l'Etat ; - Manque de site des productions des plants (Pépinières). - Méconnaissance de la loi N°14/PR/2008 ; - Détonation des armes à feux ; - Méconnaissance des foyers améliorées ; - Surpâturage ; - Taxe illégale par les agents des eaux et forêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désertification - Faible production agricole et animale ; - Disparition de la faune et flore sauvage ; - La Sècheresse ; - Erosion hydrique et éolienne ; - Amende arbitraire de l'agent forestier ; - Exode rural ; - Pauvreté. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des structures de l'Etat et ONG ; - Existence de la loi N° 14 et des conventions ; - Disponibilité des écosystèmes ; - Disponibilité de la population ; - Présence des Ouadis ; - Existences des organisations paysannes (Groupements etc.) ; - Existence des gommerais 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la coupe abusive des bois verts ; - Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; - Création des sites de pépinières ; - Créations des sites de reboisement et mis en défens ; - Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ; - Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; - Affectation des agents forestiers formés et les dotés des matériels de travail ; - Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; - Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ; - Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ; - Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ; - Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois morts; - Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie. - Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres et à la consommation des fruits de cueillette ; - Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommes arabiques avant la commercialisation ; - Construire des barrages dans les ouaddis pour stopper érosion hydrique ; - Création d'un comité de protection de l'environnement ; - Appui à redemarrer la filière de la gomme arabique ; - Construction d'un magasin de stockage de la gomme arabique

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Dégradation progressive des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des structures de l'Etat et ONG ; - Existence de la loi N° 14 et des conventions ; - Disponibilité des écosystèmes ; - Disponibilité de la population ; - Présence des Ouadis ; - Existences des organisations paysannes (Groupements etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mener les actions de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles ; - Vulgariser l'agraforestière tout en formant la population saignement de la gomme arabique ; - Entreprendre des actions de reboisement en plantant des arbres et vulgariser la loi N°14 du 2008 régissant la gestion de la faune et de flore... 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la coupe abusive des bois verts ; - Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; - Création des sites de pépinières ; - Créations des sites de reboisement et mis en défens ; - Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ; - Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; - Affectation des agents forestiers formés et les dotés des matériels de travail ; - Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; - Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ; - Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ; - Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ; - Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois morts; - Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie. - Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres et à la consommation des fruits de cueillette ; - Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommes arabiques avant la commercialisation ; - Construire des barrages dans les ouaddis pour stopper érosion hydrique ; - Création d'un comité de protection de l'environnement ; - Appui à redemarrer la filière de la gomme arabique ; - Construction d'un magasin de stockage de la gomme arabique

2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible revenus des ménages	Tout le canton	Augmentation des besoins des ménages ; Faible technique de développement des AGR, Insuffisance des intrants et équipements agricoles.	Rupture des stocks de céréale en période de soudure ; vulnérabilité des ménages ; Exode rural des jeunes valides	Existence des ouaddis favorisant les cultures agricoles ; Existence des marchés commerçants Existences des produits maraichers ;	Formation des producteurs maraichers sur les techniques de transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles ; Construction des structures de la micro-finance pour accéder aux crédits agricoles. Formation sur l'entrepreneuriat.
2-Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Tout le canton	Impraticabilités des pistes en saison des pluies Insuffisance des moyens de transport Eloignement des marchés	Mévente Perte des produits Vente en prix dérisoire	Existence des pistes rurales ; Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ; Existence des bras-valides	Amélioration des conditions d'écoulement des produits agropastoraux ; Aménagement de pistes rurales...
3-Manque des structures des micro-finances pour avoir accès au crédit.	Tout le canton	Manque d'initiatives pour accueillir les structures de micro-finances...	Entrepreneuriat local peu développé ; Insécurité ;	Existence des potentialités économiques agropastorales, Existence des groupements à vocation agro-pastorales ; Existence des commerçants.	Plaidoyer auprès des institutions de micro-finances à venir dans le département ; Création des structures de micro-finance. Formation sur l'entrepreneuriat et la gestion des AGR...

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Les ménages ont des revenus très faibles	Existence des marchés hebdomadaires, des marchandises, des commerçants et des démarcheurs	Faciliter l'accès aux crédits aux groupes vulnérables à travers le renforcement des capacités de la population et aménager les marchés et les pistes...	Formation des producteurs maraichers sur les techniques de transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles ; Construction des structures de la micro-finance pour accéder aux crédits agricoles. Formation sur l'entrepreneuriat.
Difficultés d'écoulement des produits en toute saison	Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes ; Existences des bras valides...	Faciliter l'écoulement des produits en toute saison	Améliorer les voies de communication Aménager des pistes inter-villages ;
Inexistences des institutions de micro-crédits	Existence de l'Etat ; Existence des partenaires au développement ; Existence commerçants...	Appuyer la mise en place des institutions des infrastructures de micro-crédits tout en formant les promoteurs des projets.	Création des structures de microcrédit, Appui à la population avec les caisses d'épargne et de crédit Appui à l'initiation en matière d'épargne et de crédit ; Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes à des projets porteurs...

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Persistance des maladies d'origine hydrique	Canton	Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement et faible vaccination des enfants ; Consommation de l'eau non potable ; Insuffisance des latrines dans les ménages et faible revenus des ménages...	Mortalité ; Invalidité des personnes :	Existence du centre de santé ; Existence du personnel soignant.	Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnement et vestimentaire) et assainissement ; Appui à la construction des latrines ; Appui aux initiatives des activités génératrices des revenus dans les ménages ; Sensibilisation à la vaccination des enfants et sur l'interdiction d'utilisation des produits inappropriés
2. La Malnutrition	Canton	Sous-alimentation des enfants et femmes enceintes et allaitantes Sevrage précoce ; Méconnaissance des aliments diversifiés ; Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement	Mortalité des enfants élevés ; Le retard des croissances des enfants	Existence des centres nutritionnels ; Existence des aliments nutritionnels ;	Sensibilisation sur le planning familial et sur le sevrage précoce ; Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés ; Sensibilisation de la population sur l'hygiène et Assainissement ; Sensibilisation sur a la prise en charge des enfants
Complication liée à l'accouchement	Canton	Faible fréquentation prénatale et postnatale des femmes enceintes et allaitantes ; Accouchement à domicile et surcharges des travaux des femmes ; Insuffisance des moyens de déplacement des patientes ; Mariage précoce et forcé.	Mortalité des femmes enceintes et nouveau-nés. Fistule	Existence des centres de santé et des ONG, Existences du personnel soignant ; Existence de quelques forages...	Sensibilisation des femmes enceintes à la fréquentation de consultation prénatales ; Formation des matrones ; Réduction des travaux ménagers des femmes ; Rendre disponible une ambulance ; Sensibilisation de la population à la lutte contre le mariage précoce et forcé ; Appui en ambulance....
Difficultés d'accès à l'eau potable	Canton	Insuffisance des points d'eau potables ; Mauvaise pratique de l'hygiène et assainissement, Non traitement des eaux de consommations et insuffisance des produits de traitement d'eau (chlore), Faible organisation technique des comités de gestion des points d'eau...	Maladies hydriques (diarrhée, dysenterie etc.)	Existences des centres de santé et partenaires humanitaires et développement, Existences du personnel soignant ;	Aménagement des points d'eau (Forages, muni-châteaux ou points....) ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et au traitement de l'eau ; Rendre disponible des produits de traitement dans les centres de santé. Formation et restructuration des comités de gestion des points d'eau

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Persistances des plusieurs maladies	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du centre de santé ; - Existence du personnel soignant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'amélioration de la santé de population 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnement et vestimentaire) et assainissement et appui à la construction des latrines ; - Appui aux initiatives des activités génératrices des revenus dans les ménages ; - Sensibilisation à la vaccination des enfants et sur l'interdiction d'utilisation des produits prohibés ;
La Malnutrition	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des centres nutritionnels ; - Existences des aliments nutritionnels ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'amélioration de la nutrition de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur le planning familial et sur le sevrage précoce ; - Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés ; - Sensibilisation de la population sur l'hygiène et Assainissement ; - Sensibilisation de la population sur a la prise en charge des enfants
Complication liée à l'accouchement	<ul style="list-style-type: none"> - Existences des centres de santé et du personnel soignant ; - Existence des matrones 	<ul style="list-style-type: none"> - Facilité les conditions d'accouchement des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des femmes enceintes à la fréquentation de consultation prénatales ; - Formation des matrones : - Réduction des travaux ménagers des femmes : - Rendre disponible une ambulance ; - Sensibilisation de la population à la lutte contre le mariage précoce et forcé ; - Appui en ambulance....
Difficultés d'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Existences des centres de santé et ONG ; - Existences du personnel soignant et de quelques forages... 	<ul style="list-style-type: none"> - Facilité l'accès en eau potable tout en assurant la gestion des ouvrages hydraulique réalisé... 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des points d'eau (Forages, muni-châteaux ou points....) ; - Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; - Sensibilisation sur le traitement de l'eau ; - Disponibilité des produits de traitement dans les centres de santé. - Formation et restructuration des comités de gestion des points d'eau

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT :

2.5.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible scolarisation des enfants en particulier les filles	Canton	Faible motivation des parents à scolariser leurs enfants ; Faible suivi des élèves par leurs parents ; Insuffisance des enseignants ; Faible prise en charge des maitres communautaires ; Faible revenus des ménages à soutenir leurs enfants ; Faible scolarisation des filles ; Déperdition scolaires et mariage Précoce et forcée. Insuffisance des infrastructures scolaires et des matériels didactiques	Analphabétisme ; Banditisme ; Paresse ; Délinquance ; Frein au développement Exode rural des jeunes	Existence des enfants en âge scolaire ; Existence des écoles ; Existence d'Inspections et chercheurs. Existence des ONG qui appuient dans le domaine Educatif.	Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de l'école Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants sans distinction des sexes à l'école et assurer le suivi ; Affectation des enseignants ; Appui en Initiation des AGR ; Sensibilisation des parents à la lutte contre le mariage précoce et forcé ; Sensibilisation de la communauté sur la mobilisation du fonds à la prise en charge des enseignants communautaires. Appui en matériels didactique et alphabétisation formelle ; Appui à la mobilisation des ressources pour payer les maitres communautaires
Mauvaise organisation des APE	Canton	Manque de dynamisme des APE ; Méconnaissance de l'intérêt collectif des APE ; Manque de suivi des inspecteurs...	Mauvais fonctionnement et disparition progressive des écoles...	Existence d'inspection Existence des APE	- Appui à la structuration des APE et AME; - Formation et recyclages des APE et AME; ; - Redynamisation des responsables des APE et AME;...
Inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Canton	Manque de suivis de l'Etat	Brigandage, Criminalité, vol, Exode rural, Déperdition...	Existence d'inspection et jeunes Existence d'espace favorable pour la réalisation des ouvrages socio-culturel et sportifs	Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives. Aménager les terrains de sport à Ménékherette ; Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible motivation des parents d'élèves à envoyer les enfants à l'école	Existence des enfants en âge scolaire ; Existence des écoles ; Existence d'Inspection pédagogique...	Créer et soutenir la capacité de la population par les infrastructures socioéducatives tout en menant des actions de sensibilisation et de renforcement des acteurs de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de l'école ; - Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à l'école surtout les filles et à soutenir et l'affectation des enseignants ; - Appui en Initiation des AGR ; - Sensibilisation des parents à la lutte contre le mariage précoce et forcé ; - Sensibilisation de la communauté sur la mobilisation du fonds à la prise en charge des enseignants communautaires ; - Appui en matériel didactique et à l'alphabétisation formelle ; - Sensibilisée la communauté pour la mobilisation des ressources pour payer les maitres communautaire...
Mauvaise organisation des APE	Existence d'inspection Existence des APE	Assurer la fonctionnalité des APE tout en les formant et en les recyclant des APE	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la structuration des APE et formation et recyclages des APE et AME; ; - Restructuration des responsables des APE et AME; - redynamisation des APE et AME,;
Inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Existence d'inspection Présence massives des jeunes Existence d'espace favorable pour la réalisation des ouvrages socio-culturel et sportifs	Favoriser l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse tout en réalisant les infrastructures socio-culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; - Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives. - Aménager les terrains de sport dans le canton de Ménékherette ; - Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Surcharge des travaux ménagers des femmes	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible partage des responsabilités dans les ménages ; - Pesanteur socioculturel - Insuffisance des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité des femmes ; - Mauvaise occupation des enfants : - Vieillesse précoce. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ONG de développement et organisations féminines 	Faciliter l'intégration des femmes tout en les impliquant dans le processus de développement local Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ; Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes...
2-Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Analphabétisme des parents - Ignorance - Faible revenus des ménages à scolariser les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Déscolarisation - analphabétisme - Exode rural des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Droit de l'enfant ; - Existence des services de l'éducation nationale ; 	Sensibilisation de la population sur les droits des enfants ; Sensibilisation des parents d'élèves à la scolarisation et à leur maintien à l'école ; Lutte contre les mariages précoces et forcés...
3-Disparition progressive des cultures traditionnelles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Influence du modernisme et des religions ; - Manque de solidarité - Déracinement 	<ul style="list-style-type: none"> - conflit de générations - perte identitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de quelques éléments de la tradition et de gardiens de la tradition 	Revalorisation de certains éléments de la tradition orale ; Organisations des semaines culturelles cantonales
4- Faible déclaration des naissances à l'Etat Civil	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement de service de l'Etat civil - Méconnaissance de la population de l'acte d'Etat civil 	<ul style="list-style-type: none"> - Désorientations des jeunes à l'âge adulte 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat, 	Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil et Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et cantonale...

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
Surcharges des travaux ménagers des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des quelques groupements féminins ; - Existences des ONGS. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'intégration des femmes tout en les impliquant dans le processus de développement local - Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; - Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ; - Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes...
Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des APE ; - Existence des services de l'éducation primaire et secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents d'élèves à préparer l'avenir de leurs enfants en particulier les filles ; - Entreprendre des actions de sensibilisation sur l'importance de l'école ; - Vulgariser et former les producteurs sur la charte des droits des enfants et la lutte contre les mariages précoces et forcés...
Disparition progressive des cultures traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Culture traditionnelles éducatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités culturelles... 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la revalorisation des cultures traditionnelles ; - Initier des semaines culturelles inter-canton.
Faible déclaration des naissances par l'Etat Civil	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des services administratifs de l'Etat, - Existence des centres de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre disponibilité des actes de naissances par l'Etat civil. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ; - Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans la sous-préfecture, canton ou dans les centres de santé.

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS) :

2.7.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Existence des conflits entre les agro-éleveurs	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Dévastation des cultures par le bétail - Manque des couloirs de transhumance ; - Faible capacité à régler les conflits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise cohabitation pacifique entre les agropasteurs ; - Bataille - Mort... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des autorités ; - Existence d'une Association de bonne cohabitation entre les agropasteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales. - Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité et au respect des valeurs humaines ; - formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ; - lutte contre l'injustice...
2-Faible capacité organisationnelle des OP	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance OP ; - Méconnaissance des textes de bases des OP ; - Mauvaise gestion des biens des OP ; - Manque de l'équilibre des pouvoirs et de leur contrôle ; - Manque de transparence et de recevabilité des OP ; - Création opportuniste des organisations 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de confiance - Mésentente entre les membres des OP - Disfonctionnement des OP... 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de service d'encadrement des Organisations paysanne et des partenaires d'appui (ONG). 	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamisation des OP à la reconnaissance des textes de bases ; - Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP ; - Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ; - Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP ; - Sensibiliser la population sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ; - Sensibilisation sur la lutte contre la corruption ; - Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à être redevable ; - Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...

2.7.2. Les axes prioritaires de développement :

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Conflits entre les agro-éleveurs	Existence des autorités locales ; Existence d'une Association de bonne cohabitation entre les agropasteurs	Améliorer la bonne cohabitation entre les agropasteurs tout en assurant leur formation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales. - Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité et au respect des valeurs humaines et lutte contre l'injustice - formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ;...
2-Faible capacité organisationnelle des OP	Présence de service d'encadrement des Organisations paysanne et des partenaires d'appui (ONG) ; Présence des Chefs traditionnels, des autorités administratives, et la justice	Appuyer la capacité organisationnelle des OP et à une bonne gestion.	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamisation des OP à la reconnaissance des textes de bases ; - Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP ; - Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ; - Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP ; - Sensibiliser la population sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ; - Sensibilisation sur la lutte contre la corruption ; - Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à être redevable ; - Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture et Elevage	Baisse de rendement agricole et de la reproduction animale et de la production laitière	Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériels et équipements agricoles et promouvoir l'intensification et la diversification des cultures pluviales et maraichères ; Amélioration de la santé et la production animales tout en réalisant des ouvrages pastoraux
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Dégradation progressive des écosystèmes	Mener les actions de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles ; Vulgariser l'agraforestière tout en formant la population saignement de la gomme arabique ; Entreprendre des actions de reboisement en plantant des arbres et vulgariser la loi N°14 du 2008 régissant la gestion de la faune et de flore...
Economie (commerce, crédit-épargne, artisanat, industries, ...) (commerce, pistes, transport, industries, ...)	Faible revenus des ménages Difficultés d'écoulement des produits agricoles Manque des structures des micro-finances pour avoir accès au crédit.	Faciliter l'accès aux crédits aux groupes vulnérables à travers le renforcement des capacités de la population et aménager les marchés et les pistes Faciliter l'écoulement des produits en toute saison Appuyer la mise en place des institutions des infrastructures de micro-crédits tout en formant les promoteurs des projets.
Santé-Eau potable- Assainissement	Persistances des plusieurs maladies La Malnutrition Complication liée à l'accouchement Difficultés d'accès à l'eau potable	Appui à l'amélioration de la santé de population Appui à la sensibilisation de la population à l'amélioration de la nutrition de la population Faciliter les conditions d'accouchement des femmes et l'accès en eau potable tout en assurant la gestion des ouvrages hydraulique réalisés...
Education-Jeunesse- Culture-Sport :	Faible scolarisation des enfants en particulier les filles Mauvaise organisation des APE et inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Créer et soutenir la capacité de la population par les infrastructures socioéducatives tout en menant des actions de sensibilisation et de renforcement des acteurs de l'éducation Assurer la fonctionnalité des APE tout en les formant et en les recyclant des APE Favoriser l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse tout en réalisant les infrastructures socio- culturelles et sportives
Affaires sociales-Genre	Surcharge des travaux ménagers des femmes Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux et disparition progressive des cultures traditionnelles Faible déclaration des naissances à l'Etat Civil	Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles. Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités culturelles Rendre disponible des actes de naissances par l'Etat civil....
Gouvernance-Sécurité-Paix	Existence des conflits entre les agro-éleveurs Faible capacité organisationnelle des OP	Améliorer la bonne cohabitation entre les agropasteurs tout en assurant leur formation Appuyer la capacité organisationnelle des OP et à une bonne gestion.

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

Projets de développement sur la durée du plan

Domaine : Agriculture – Elevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	début probable
1. Appui en semences améliorées et adaptées des cultures pluviales et maraichères	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
2. Réalisation des cordons pierreux, diguettes et digues filtrantes dans les champs des cultures,	Boureyé, Batouma, Guéréna, Koulek, Radjibil, Hourane, Dourayé et Kergui	ADC/CCD, OP et OSC	100 000 000	10 000 000	2022-2026
3. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	2000 000	2022-2026
4. Construction des seuils d'épandages en série	Wadi Ménékherette, Alkop Eck et Dorot	ADC/CCD, OP et OSC	120 000 000	12 000 000	2022-2026
5. Sensibilisation à la restauration du sol	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui en équipement des matériels/intrants agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
7. Formation des Producteurs sur les techniques de production des bio-pesticides	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Construction des puits maraichers et Aménagement du périmètre maraicher	Ménékherette, Sawia, Sounout, Alkop Eck	ADC/CCD, OP et OSC	29 000 000	2 900 000	2022-2026
9. Sensibilisation sur la vaccination du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Formation des auxiliaires d'élevages et les équiper en kits vétérinaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
11. Formation des éleveurs à la production des aliments complémentaires du bétail (culture fourragère, pierre alléché etc...)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
12. Construction des puits pastoraux	Aibo, Abilé, Birnouswane, Kissilé et Kerengouné	ADC/CCD, OP et OSC	45 000 000	4 500 000	2022-2026
13. Construction d'une boutique (officine) d'intrants vétérinaires	Ménékerette	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
14. Construction d'un parc de vaccination	Abilé, Kadrak et Menekherette	ADC/CCD, OP et OSC	12 000 000	1 200 000	2022-2026
15. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
16. Formation des éleveurs sur la sélection des races améliorées et sur la santé animale	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
17. Appui à l'aménagement de l'aire d'abattage	Marché de Ménékherette	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
18. Appui au creusage de 2 mare pastorale	Menekherette et Lima				
Total			356 000 000	35 600 000	

Domaine : Gestion des Ressources Naturelles

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	début probable
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'Environnement et à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
2. Formation et Sensibilisation des producteurs sur la loi N°14 du 2008, régissant la protection de la faune et de la flore.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
3. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres et les entretenir	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
4. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Wadi lima	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
5. Formation des ménages sur les foyers améliorés en banco et métallique	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
6. Vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	300 000	2022-2026
7. Sensibilisation de la population sur la lutte contre le feu de brousse et le braconnage et à la protection de la faune sauvage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Organisation des séances d'Information, de sensibilisation et éducation sur la protection de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
9. Sensibilisation à la clôture des champs par les haies- vives et l'élagage des arbres et au système de l'agroforsterie	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Sensibilisation de la population sur la filière de la gomme arabique et sa commercialisation	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Appui à la mise en place des comités de protection de l'environnement avec les agents forestiers de l'Etat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
12. Sensibilisation sur les effets des changements climatiques	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Appui aux groupements des producteurs des gommés arabiques et construction d'un magasin de stockage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
14. Appui à la création d'un comité de protection de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
Total			31 000 000	1 550 000	

Domaine : Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui en matériels de transformation- Conservation et commercialisation des produits agropastoraux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
2. Formation des Jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR de manière diversifiée	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	30 000 000	3 000 000	2022-2026
4. Appui en petit élevage des volailles, embouche bovine et caprine	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
5. Aménagement des pistes rurales	Koulbous - Guéréda Koulbous – Birak	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
6. Appui en moyens de transport (charrette) des produits agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
7. Appui à la formation des promoteurs à réaliser les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Construction des magasins villageois	Lima, kissilé, Douwayé guelsé, Ménékherette et Kadrak	ADC/CCD, OP et OSC	42 000 000	4 200 000	2022-2026
Total			106 000 000	10 600 000	

Domaine Santé – Eaux et assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Durée probable
1. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et d'assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Création et construction des centres de santé	Ménékherette et Kadrak	ADC/CCD, COSAN/COGES	60 000 000	6 000 000	2022-2026
4. Restructuration et dynamisation des comités de gestion de centre de santé (COSAN/COGES)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
5. Appui à la création des comités sur l'éducation Nutritionnelle	UDGV (Lima, Kadrak et Ménékerette)	ADC/CCD, COSAN/COGES			2022-2026
6. Création des centres de nutrition	Lima, Kadrak et Ménékerette	ADC/CCD, COSAN/COGES			2022-2026
7. Formation des relais communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	2022-2026
8. Renforcement de capacité du personnel soignant (formation des matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	3 000 000	300 000	2022-2026
9. Construction des forages	Kissilé, Dourkoulé, Guelsé 1, Lima Moustaguidé, Kadrak et Ménékerette	ADC/CCD, COSAN/COGES	40 000 000	4 000 000	2022-2026
10. Construction d'un muni château	Ménékherette	ADC/CCD, COSAN/COGES	24 000 000	2 400 000	2022-2026
11. Sensibilisation des parents des malades à passer par les centres de santé pour demander le déplacement de l'ambulance	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES			2022-2026
12. Sensibilisation à la lutte contre le mariage précoce, planning familial	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
14. Sensibilisation à la vaccination des enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
15. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
16. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
17. Formation des artisans réparateurs des forages	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
18. Appui en Construction d'un abattoir (une aire d'abattage)	Ménékerette	ADC/CCD, COSAN/COGES	5 000 000	500 000	2022-2026
Total			141 000 000	14 100 000	

Domaine : Education – Jeunesse – Culture et Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants en particulier les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Construction des écoles	Douwayé 1, kissilé, Dourkoulé	ADC/CCD, OP et OSC	90 000 000	9 000 000	2022-2026
3. Création des écoles		ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
4. Appui à la réouverture des écoles		ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
5. Construction des forages dans les écoles	Ménékerette	ADC/CCD, OP et OSC	4 000 000	400 000	2022-2026
6. Création d'un CEG bilingue	Ménékerette	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
7. Plantation des arbres ombragés dans les écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
8. Formation et redynamisation des Associations des parents d'élèves (APE)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
9. Sensibilisation de la population à la prise en charge des enseignants communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
10. Appui en matériels didactiques	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
11. Création des centres d'alphabétisation fonctionnelle	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
12. Plaidoyer pour l'affectation des enseignants formés/qualifiés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
13. Création d'un centre socio-éducatif et sportif	Ménékerette	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
Total			101 000 000	10 100 000	

Domaine : Affaires sociales et Genre

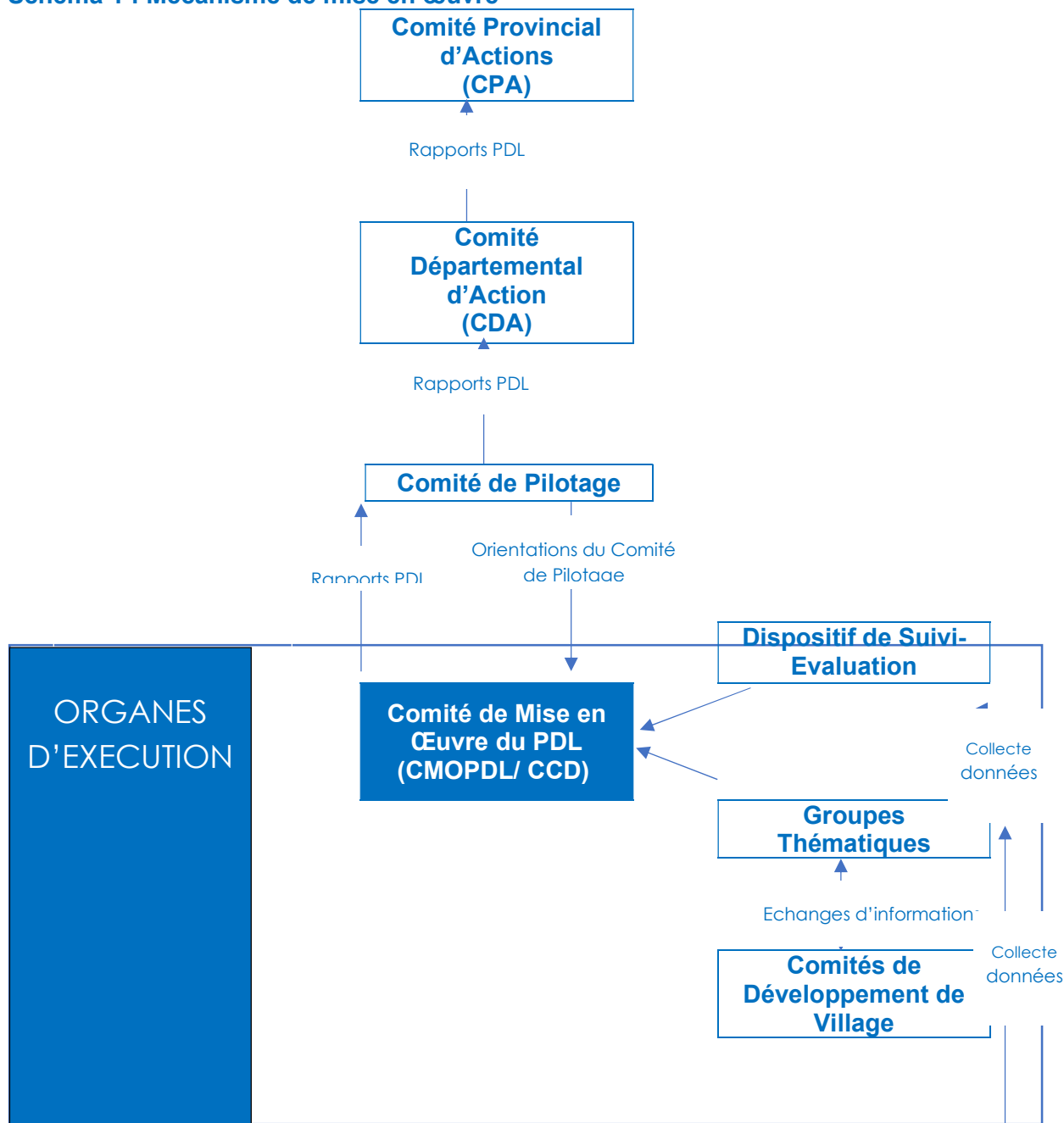
Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Durée probable
1. Formation et sensibilisation de la communauté sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	30 000 000	3 000 000	2022-2026
3. Création des centres d'alphabétisation fonctionnelle des femmes	Ménékerette	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
4. Appui aux femmes à faire activités agropastorales à petite échelle	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	5 000 000	500 000	2022-2026
5. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
TOTAL			40 000 000	4 000 000	

Domaine : Gouvernance – Paix et Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité Financière	Durée Probable
1. Formation des organisations paysannes sur le fonctionnement et sur la vie associative	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Création d'un comité chargé de la cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
3. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
4. Formation des Chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Formation des membres des Bureaux Exécutifs des OP sur l'alternance et la rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
6. Sensibilisation, formation des leaders communautaires au processus de la planification locale et à la recherche des bailleurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
Total			12 000 000	1 200 000	

V.MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schema 1 : Mechanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

❖ MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des

populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;

- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque

Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

A)- Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement

En effet, le budget du PDL du canton Lima k s'élève à une somme de sept cent quatre-vingt-sept million francs (787.000.000 CFA) dont soixante-dix-sept millions cent cinquante mille franc (77.150.000) F CFA d'apport local. Et sept-cent-neuf millions huit cent cinquante mille francs (709.850.000 C FA) à rechercher ce qui représente environ 90.20% du budget global du PDL.

B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD

Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun des ménages de chaque village du canton apportera **1500 FCFA/an** considéré comme adhésion et **500 FCFA** cotisation trimestrielle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

5.3.1 AGRICULTURE, ELEVAGE

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles	2 personnes par villages	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
2. Appui en semences améliorées et adaptées des cultures pluviales et maraichères	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
3. sensibilisation des producteurs à la restauration du sol	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
4. Sensibilisation à la clôture des champs par les haies- vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
5. Sensibilisation des éleveurs au traitement curatif et préventif du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
6. Sensibilisation des éleveurs à la production des aliments complémentaires du bétail (culture fourragère, pierre alléché etc...)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
7. sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
TOTAL			7 000 000	700 000	6 300 000			

5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'Environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
2. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Wadi Lima	ADC/CCD, OSC et OP	1 500 000	75 000	1 425 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
3. Formation des ménages pour la construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
4. Vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres et les entretenir	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
5. Sensibilisation à la lutte contre les feux de brousse	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
TOTAL			7 500 000	375 000	7 125 000			

5.3.3 ECONOMIE

<i>Titre du projet</i>	<i>Echelle cantonale</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Appui en matériels de transformation- Conservation et commercialisation	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
2. Formation des Jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale		1 000 000	100 000	900 000		2021-2022	
3. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR de manière diversifiée	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
4. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2021-2022	1 an
5. Aménagement des pistes rurales	Koulbous – Guéréda Koulbous – Birak	ADC/CCD, OSC et OP				Etat et partenaires	2021-2022	1 an
TOTAL			8 000 000	800 000	7 200 000			

5.3.4 SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement et à la fréquentation du centre de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
3. Sensibilisation sur la consultation prénatale et post-natale des femmes enceintes et allaitantes.	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
4. Renforcement de capacité du personnel soignant (formation des matrones)	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
5. Orientation des patients sur la demande de l'ambulance	Canton	ADC/CCD, COGES et COSAN				District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
5. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
6. Sensibilisation contre les accouchements à domicile	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	
7. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
8. Sensibilisation de la population sur le traitement des eaux	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
9. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
10. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et l'automédication	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2021-2022	1 an
TOTAL			10 000 000	1 000 000	9 000 000			

EDUCATION – JEUNESSE-CULTURE-SPORT

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Canton	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection et autres ONG	2021-2022	1 an
2. Créer les écoles dans les villages	Villages qui n'ont des écoles	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2021-2022	1 an
4. Former et recycler les maîtres communautaires	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 000	1 800 000	Inspection et autres ONG	2021-2022	1 an
6. Former et recycler les APE	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 000	900 000	Inspection et autres ONG	2021-2022	1 an
7. Plaider pour l'affectation des enseignants formés	Les UDGV	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2021-2022	1 an
8. Appui en matériels didactiques	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection et autres ONG	2021-2022	1 an
TOTAL			4 000 000	400 000	3 600 000			

5.3.6 AFFAIRES sociales-Genre

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat, ONG, partenaires	2021-2022	1 an
2. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels sur l'allègement des tâches ménagères des femmes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, ONG, partenaires	2021-2022	1 an
3. Formation et sensibilisation de la communauté sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat, ONG, partenaires	2021-2022	1 an
4. Plaidoyer auprès des autorités à créer les centres déclarations d'Etat civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				Etat, ONG, partenaires	2021-2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, ONG, partenaires	2021-2022	1 an
TOTAL			7 000 000	700 000	6 300 000			

5.3.7 GOUVERNANCE-Paix -Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Formation des organisations paysannes sur le fonctionnement et sur la vie associative	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2021-2022	1 an
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2021-2022	1 an
3. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				CDA et autres ONG	2021-2022	1 an
4. Formation des membres des Bureaux Exécutifs des OP sur l'alternance et à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	450 000	CDA et autres ONG	2021-2022	1 an
5. Formation des Chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2021-2022	1 an
TOTAL			3 500 000	350 000	3 150 000			

CONCLUSION

L'élaboration du Plan de Développement Cantonal du canton Lima est le fruit d'un processus qui a impliqué les populations à la base ainsi que les acteurs du développement à divers niveaux avec l'appui technique et financier du Programme SAN. Un diagnostic participatif cantonal approfondi et une étude du milieu ont été organisés dans le canton. Cela a pris en compte les milieux physique et humain avec les diverses activités menées, a permis de présenter le canton à travers son peuplement, son climat, son relief, sa végétation, sa situation géographique, économique et financière. La priorisation des besoins des populations a permis de formuler une vision dont l'atteinte ne serait possible que si l'on consent suffisamment d'efforts de financement surtout dans le relèvement du niveau d'équipement sociaux et économiques. Pour mettre en œuvre l'approche genre, un regard particulier a été porté à la situation de la femme dans la commune à travers la lutte contre la pauvreté. Les activités du PDL sont élaborées en conformité aux objectifs de développement et à la vision et les orientations nationales de développement. Au regard de tout, la rigueur dans la mobilisation des ressources financières tant internes qu'externes et la simplicité dans les procédures administratives seront le seul gage pour la réalisation effective des actions prévues dans ce document.

ANNEXES

Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 décembre 2021

A Monsieur le Préfet
Président du CDA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) nouveaux cantons du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- canton : Lima dans la sous-préfecture de Sirimbirké
- canton : Moudré dans la sous-préfecture de Guéréda rural
- canton : Troa Nord dans la sous-préfecture de Guéréda rural
- canton : Troa Sud dans la sous-préfecture de Guéréda rural

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53/ 99 30 59 63

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama
Sous-préfecture de : Sirim Birké

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 décembre 2021

A Monsieur le Sous-Préfet
Président du CLA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton de la sous-préfecture que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit du canton :

- canton : Lima

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans dudit canton. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53 / 99 30 59 63

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA
DECENTRALISATION
PROJET/PROGRAMME/ONG
AL-TAKHADOUM

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 05 janvier 2022

A

Sa Majesté Chef de Canton

De : Lima

Objet : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

Majesté,

Par la présente, le Coordonnateur de la Fédération Al-Thakadoum représenté par le Chef d'Antenne du projet PASAP-WaFO vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec lui et ses collaborateurs le 10 janvier 2022 à 09 Heures 30mn, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le plan de développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DU DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DU SIRIM BIRKE
CANTON BIRAK

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 12 janvier 2022

Le Chef de Canton

A

Tous les Chefs de village du Canton

Objet : *Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton*

Messieurs les Chefs de Village,

Suite à un entretien que j'ai eu le 05 janvier 2022 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 15 janvier 2022 à 8 heures. Lieu : Palais du Chef de Canton de BIRAK.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton

OUMAR MAHAMAT AHMAT

Membres du Comité de Développement Cantonal



Procès-verbal de la mise en place de l'Association cantonale de Développement/ADC/CC

L'an deux mille vingt-deux et le quinze février, s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton Ménékherette

Etaient présents **84** participants parmi lesquelles **25** femmes (Cf. la liste des présences en annexe).

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il figure en bonne place la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des Animateurs locaux.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et taches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD
- Divers.

S'agissant du premier point, l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD est une structure locale, chargée de piloter le processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL, elle joue le rôle d' interface entre la communauté et les partenaires de développement et le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC
 Spécifiquement, l'ADC/CCD doit :

- Coordonner et faciliter le processus d'élaboration,
- Défendre le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation,
- Diffuser et promouvoir le PDL à tout le niveau,
- Appuyer la mise en œuvre des projets issus des PDL ;
- Appuyer et encourager la mobilisation des contreparties pour le cofinancement des projets,
- Suivre et évaluer les actions mise en œuvre,
- Capitaliser la documentation sur le processus d'élaboration en vue de son appropriation et de la pérennisation des actions de développement du canton.

N.B : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

Membres du bureau exécutif ADC/CCD

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Président :	Abdallah Ibrahim	M	Ménékherette	68 85 17 10
2	Vice –président (e) :	Abdoulaye Moursal	M	Dowayé	65 56 18 37
3	Secrétaire General	Souleyman Hamid	M	Amara Djedid	69 99 50 07
4	Secrétaire Adjoint	Saadié Khalil	F	Moustaguidé	
5	Trésorière General :	Fatimé Adam	F	Ménékherette	
6	Trésorier Adjoint :	Issakh Idriss Yoro	M	Kessilé	63 63 94 48
7	Chargé (e) des matériels :	Souleyman Mahamat Haroun	M	Lima	

8	Chargée des matériels :	Yassir Abdoulaye	M	Ménékherette	62 95 45 66
9	1 ^{er} Conseiller (e)	Hachim Adam	M	Olkop Bourgoubourgou	62 07 87 87
10	2 ^{ème} Conseiller	Djouma Djerou	M	Dorott	66 58 84 65
11	3 ^{ème} Conseiller	Brahim Mahamat	M	Taradona	
12	Commissaire aux comptes	Salwa Adam Ismaïl	F	Kadarak	
13	Commissaire aux comptes	Hamat Sinine	M	Guelsé	90 77 04 50

En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ménékherette, le 15/02/.2022

Les participants

Noms des animateurs locaux

Fonction	Noms et prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
Animatrice locale	Fatouma Abdelkerim	F	Ménékherette	
Animateur local	Abdallah Ibrahim	M	Ménékherette	68 85 17 10

Membres de commission thématique de DPC du canton LIMA

Domaine Agriculture

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contacts
01	Ahmat Mahamat	Lima	Participant	M	63 22 09 2
02	Abakar Oumar	Kadarak	Délégué/Agriculture	M	68 85 56 73
03	Ahmat Sinine	Guelsé	Membre/ADC	M	90 77 04 50
04	Abdelkerim Ismaïl	Guelsé	Délégué/Agriculture	M	69 90 88 75
05	Abakar Hassan	Olkop	Délégué/Agriculture	M	63 33 78 20
06	Brahim Tidei	Guéréda	Chef secteur ANADER	M	66 38 93 59

Domaine Elevage

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contacts
01	Ibrahim Mahamdène	Birnouswane	Délégué/Elevage	M	
02	Abdelchakour Ahmat	Kissilé	Délégué/Elevage	M	65 66 43 63
03	Abdoulaye Moursal	Dowayé II	Vice-président /ADC	M	65 56 18 37
04	Gammar Eldine Adam	Kissilé	Participant	M	95 77 34 36
05	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	66 50 55 73
06	Ahmat Hassan	Guéréda	Rpt/C/S Elevage	M	95 83 45 45

Domaine Education

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact
01	Mahamat Yaya Ismaïl	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	66 49 48 27
02	Mariam Ibrahim Issa	Hillé Zawya	Participante	F	
03	Aché Abdraman	Hillé Zawya	Participante	F	
04	Abakar Abdoulaye	Guéréda	IDENP	M	66 22 02 56
05	Abakar Hassan	Hillé Zawya	Délégué/Education	M	
06	Yaya Abdallah	Ardebé	Participant	M	62 84 11 39
07	Bakhit Issakh Ibrahim	Ménékherette	Délégué/Education	M	68 86 24 28

Domaine Santé et Nutrition

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact
----	----------------	------------	----------	------	---------

01	Abdallah Mahamat	Olkop	Chef de village	M	
02	Fatimé Adam Oumar	Ménékherette	Déléguée/Santé	F	
03	Saadié Khalil	Moustaguidé	Membre /ADC	F	
04	Khadidjé Adam	Dowayé	Participante	F	69 99 85 70
05	Daouda Abdraman	Guelsé	Participante	F	

Domaine Environnement

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact
01	Mahdi Ahmat Ramadan	Hourkoulé	Participant	M	66 63 51 10
02	Oumar Ousman Abakar	Olkop	Délégué /Environnement	M	
03	Souleyman Hisein	Lima	Délégué/Environnement	M	60 33 89 05
04	Mariam Ibrahim	Bourgoubourgou	Participante	F	
05	Abakar Ibrahim	Tarodona	Délégué /Environnement	M	68 41 11 55
06	Abdelkerim Mansour	Guéréda	Animateur/FOBDAL	M	66 87 32 21
07	Bacherène Ali	Guéréda	Chef service Forestier	M	66 75 59 50

Liste de participants à l'atelier cantonal d'information et de sensibilisation

Canton : Lima

Date : 08/02/2022

Lieu : Menekherette

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Abdraman Sougour	Khorane	Chef de village	M	66 05 75 66
2	Mahamat Ismaïl	Wadi Yabiss I	Chef de village	M	62 59 95 70
3	Yacoub Haroun	Wadi Yabiss II	Chef de village	M	62 82 65 71
4	Ibrahim Adam	Birnouswane	Participant	M	69 66 60 19
5	Ali Issak Oumar	Zawya	Participant	M	
6	Hissein Sabour	Wadi Yabiss I	Participant	M	
7	Adam Yacoub	Kadarak	Chef de village	M	60 64 11 52
8	Abdallah Abdoulaye	Doyé	Participant	M	65 12 33 17
9	Hassan Ousman	Kadarak	Participant	M	N° Soudanais
10	Adam Issak	Ardebé	Participant	M	
11	Moussa Issak	Kororok	Participant	M	92 24 77 48
12	Abakar Hassan	Oulkoubé	Participant	M	63 33 78 20
13	Khalid Abdoulaye	Kororok	Participant	M	65 93 02 53
14	Abakar Hassan Adam	Zawya	Rpt chef/Canton	M	N° Soudanais
15	Oumar Mahamat Ahmat	Lima	Chef de Canton	M	66 48 71 19
16	Abakar Ibrahim	Goz-Digué	Chef de village	M	N° Soudanais
17	Ibrahim Ahmat Ali	Hillé Koulkoul	Chef de village	M	
18	Abdallah Adam	Labbado	Participant	M	N° Soudanais
19	Adam Yaya Ibrahim	Menekherette	Participant	M	
20	Nouraddine Ibrahim	Koulkoul	Participant	M	
21	Djima Adam	Dorott	Chef de village	M	62 68 97 11
22	Djamous Mahamat	Dorott	Participant	M	
23	Abdoulaye Issak	Wadi Hala	Participant	M	60 02 42 71
24	Siddik Issak	Oulkoubé	Chef de village	M	N° Soudanais
25	Mahamadéne Mahamat	Tarodona	Participant	M	N° Soudanais
26	Yaya Souleyman	Hourkoulé	Participant	M	98 57 37 73

27	Hafiz Ibrahim Yaya	Tarodona	Participant	M	98 00 07 39
28	Ibrahim Mahamat	Tarodona	Participant	M	
29	Adam Keri	Oulkoubé	Chef de village	M	62 72 87 21
30	Ibrahim Abdel-kerim	Dourkoulé	Participant	M	66 67 11 40
31	Issak Mesgouni	Djamala	Chef de village	M	66 35 36 39
32	Siddik Sabour	Wadi Til	Participant	M	62 26 11 99
33	Adam Hamid	Oulkoubé	Chef de village	M	66 64 86 52
34	Adam Yacoub	Oulkoubé	Participant	M	
35	Hassan Abdoulaye	Lima	Participant	M	69 44 15 78
36	Yassir Abdoulaye	Menekherette	Participant	M	62 95 45 66
37	Ismaïl Abakar	Menekherette	Participant	M	
38	Adam Yaya	Menekherette	Participant	M	N° Soudanais
39	Mahamat Yaya Ismaïl	Guéréda	Animateur	M	66 49 48 27
40	Yaya Issak Bahar	Habalié	Participant	M	66 21 24 49
41	Ibrahim Zibert	Menekherette	Participant	M	62 99 62 77
42	Hassan Charfaddine	Menekherette	Participant	M	66 77 25 79
43	Ousman Adam	Guelsé	Participant	M	92 26 31 74
44	Raouda Abdraman	Guelsé	Participant	F	
45	Abdallah Mahamat	OLKOP Kek	chef de village	M	
46	Haroun Adaml Hassan	Kororok	Participant	M	90 58 88 17
47	Souleyman Issakha	Ardebé	Chef de village	M	90 94 88 87
48	Bakhit Issakha Ibrahim	Ardebé	Participant	M	68 86 24 28
49	Khadidja Souleyman	Birnouswane	Participant	F	
50	Dar-el salam Mahamat	Birnouswane	Participant	F	
51	Halimé Abakar	Kororok	Participant	F	
52	Noura Abdelkerim	Oustané	Participant	F	
53	Salwa Adam Ismaïl	Kadarak	Participant	F	
54	Mariam Ibrahim	Zawya	Participant	F	
55	Khadidja Adam Mahamat	Doyé	Participant	F	
56	Khadidja Gabgab	Kadarak	Participant	F	
57	Zara Mansour	Goz-Digué	Participant	F	
58	Fatimé Haroun Haggar	Wadi yabiss	Participant	F	
59	Fatouma Abdraman	Birnouswane	Participant	F	
60	Sounda Sabour	Wadi Yabiss	Participant	F	
61	Fatimé Ismaïl	Wadi Yabiss	Participant	F	
62	Fatimé Adam Oumar	Menekherette	Participant	F	
63	Hawa Bechir	Menekherette	Participant	F	66 00 66 29
64	Zara Ahmat	Tarodona	Participant	F	66 88 80 84
65	Khadidja Ahmat	Menekherette	Participant	F	66 05 56 09
66	Aché Ibrahim	Menekherette	Participant	F	
67	Fatimé Garim	Wadi Yabiss	Participant	F	60 02 42 70
68	Abdallah Ibrahim	Menekherette	Chef de village	M	68 85 17 10
69	Ibrahim Abakar	Zawya	Participant	M	
70	Malick Adam Ali	Guelsé	Participant	M	
71	Hassanya Ibrahim	Wadi Yabiss	Participant	F	
72	Mariam Ibrahim	Menekherette	Participant	F	

73	Samya Adam	OLKOP Kek	Participante	F	
74	Amné Abdoulaye	Guirmiti	Participante	F	
75	Saleh Abdallah	Lima II	Rpt/Chef de village	M	62 76 93 00
76	Idriss Issa	Lima I	Chef de village	M	92 70 33 01
77	Yaya Abdoulaye	Lima II	Participant	M	
78	Samira Haroun	Lima II	Participante	F	
79	Kaltam Annour	Doyé	Participante	F	
80	Souleyman Daoud	Gulsé II	Chef de village	M	63 07 73 43
81	Abdraman Tor	Doyé II	Chef de village	M	
82	Halimé Abdraman	Kadarak	Participante	F	
83	Ismail Abakar Issa	Menekherette	Participant	M	
84	Zileikha Nouréne	Guéréda	Animateur	M	60 15 40 29
85	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur	M	66 50 55 73
86	Abdraman Oumar Adam	Guéréda	Animateur	M	66 51 51 39
87	Halata Hassan	Guéréda	Chauffeur	M	66 46 69 34

Liste de participants à l'atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL

Canton : Lima

Date : 15/02/2022

Lieu : Ménékherette

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Ibrahim Adam Djimé	Ménékherette	Chef de Village	M	
2	Adam Yacoub Mahamat	Kadarak	Chef de Village	M	60 64 11 52
3	Ali Issakh Oumar	Hillé Zawya	Chef de Village	M	
4	Matar Yaya Mahamat	Olkop	Pr de jeunes	M	
5	Yaya Ousman Adam	Dourkoulé	Chef de Village	M	
6	Toumour Ibrahim	Olkop	Participant	M	
7	Moussa Issakh Moussa	Kororak	Participant	M	92 24 77 48
8	Bakhit Issakh Ibrahim	Ardebé	Secrétaire Chef /C	M	68 86 24 28
9	Ibrahim Hamat Souleyman	Moustaguidé	Chef de Village	M	
10	Mahamat Ahmat Haroun	Guelsé II	Participant	M	92 17 75 47
11	Abdel-latif Hassan	Guelsé II	Participant	M	63 98 18 15
12	Abakar Ibrahim Adam	Goz-Digué	Chef de Village	M	
13	Ibrahim Abakar	Hillé Zawya	Participant	M	
14	Idriss Issa Abakar	Lima I	Chef de Village	M	
15	Abdou Yacoub	Ménékherette	Participant	M	
16	Ibrahim Mahamat	Taradona	Participant	M	
17	Mahamat Yaya Ismail	Guéréda	Animateur	M	66 49 48 27
18	Abdel Kerim Mansour	Guéréda	Animateur	M	66 87 32 21
19	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur	M	66 50 55 73
20	Issakh Miss Goni	Hillé Djamala	Chef de Village	M	66 35 36 39
21	Djouma Djarou	Kadarak	Participant	M	66 58 84 65
22	Mahamat Ismail	Kadarak	Participant	M	62 59 95 70
23	Abdallah Ariya	Djamala	Participant	M	65 19 55 44

24	Hissein Sabre	Wadi Yabiss	Chef de Village	M	
25	Haroun Adam Hassan	Kororak	Chef de Village	M	95 43 31 51
26	Bakhit Ibrahim Ahmat	Kissilé	Chef de Village	M	66 63 59 86
27	Ahmat Daoud	Koumoudji	Chef de Village	M	
28	Ibrahim Ahmat	Hillé Koukoul	Participant	M	
29	Hassan Biyeno	Hillé Timanatt	Chef de Village	M	66 40 18 86
30	Souleyman Issakh	Ardebé	Participant	M	
31	Abdoulaye Moursal	Dowayé	Chef de Village	M	65 56 18 37
32	Hassan Abdoulaye	Lima I	Chef de Village	M	
33	Adam Ibrahim Adam	Ardebé	Participant	M	
34	Saman Djibrine	Koumoudji	Participant	M	
35	Sadikh Ibrahim Issakh	Moustaguidé	Participant	M	
36	Daoud Idriss	Ardebé	Participant	M	98 59 88 84
37	Abakar Ibrahim Ismaïl	Olkop Bourgou	Participant	M	
38	Nassir Hassan Abdoulaye	Moustaguidé	Participant	M	66 05 66 74
39	Souleyman Yacoub	Dowayé	Participant	M	
40	Issakh Adam Abdoulaye	Olkop Bourgou	Participant	M	
41	Abdallah Ibrahim	Ménékherette	Pr de jeunes	M	68 85 17
42	Khidir Adam Fadoul	Ardebé	Participant	M	
43	Oumar Mahamat Ahmat	Lima	Chef de Canton	M	66 48 71 19
44	Samira Haroun	Lima	Participante	F	
45	Fatimé Adam Oumar	Ménékherette	Participante	F	
46	Hawa Adam Hamat	Dorott	Participante	F	
47	Darassalam Mahamat	Amara Djedid	Participante	F	
48	Halimé Abdraman	Kadarak	Participante	F	
49	Salwa Adam Ismaïl	Kadarak	Participante	F	
50	Khadidjé Souleyman	Birnoussouwane	Participante	F	
51	Khadidjé Adam	Dowayé	Participante	F	69 99 85 70
52	Souleyman Mahamat	Amara Djedid II	Participant	M	69 99 50 07
53	Aboubakar Hassan	Olkop	Participant	M	63 33 78 20
54	Abdallah Mahamat	Olkop Ek	Participant	M	
55	Adam Yacoub Adam	Olkop Bourgou	Participant	M	
56	Ahmat Moussa	Dowayé II	Participant	M	66 00 69 73
57	Abdoulaye Moursal	Dowayé II	Participant	M	65 56 18 37
58	Hassan Ousman	Kadarak	Participant	M	
59	Siddikh Sabour	Wadi Tchal	Participant	M	62 26 11 99
60	Djimet Adam	Dorott	Participant	M	62 68 97 11
61	Yassir Abdoulaye	Ménékherette	Participant	M	62 95 45 66
62	Hachim Adam	Olkop	Participant	M	62 07 87 87
63	Adam Hamid	Bourgoubourgou	Participant	M	66 64 86 52
64	Ahmat Sinine	Guelsé II	Participant	M	90 77 04 50
65	Adam Issakh	Guelsé II	Participant	M	92 26 31 74
66	Saleh Abdallah Mahamat	Lima II	Participant	M	62 76 93 00
67	Raouda Abdraman	Guelsé II	Participante	F	
68	Halimé Abakar	Kororak	Participante	F	
69	Halimé Youssouf	Olkop	Participante	F	

70	Mariam Ibrahim Issa	Hillé Zawya	Participante	F	
71	Fatouma Abdraman	Korgo	Participante	F	
72	Kaltam Daoud	Ménékherette	Participante	F	
73	Zara Mansour	Goz-Digué	Participante	F	
74	Salima Abakar	Taradona	Participante	F	
75	Khadidja Abakar	Lima I	Participante	F	
76	Adam Keri	Olkop II	Participant	M	
77	Saadié Khalil	Moustaguidé	Participante	F	
78	Sounda Sabour	Wadi Yabiss	Participante	F	
79	Fatimé Ismaïl	Wadi Yabiss	Participante	F	
80	Hawa Bechir	Dorott	Participante	F	
81	Hawa Hassan Adam	Koumoudji	Participante	F	
82	Fatimé Hachim Daoud	Koumoudji	Participante	F	
83	Khadidjé Ahmat	Bagouré	Participante	F	
84	Noura Abdel-kerim	Wistané	Participante	F	

Liste de participants à l'atelier de diagnostic participatif cantonal LIMA

Canton : Lima

Date : 23/03/2022

Lieu : Ménékherette

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Brahim Tidei	Guéréda	Chef secteur/ANADER	M	66 38 93 59
2	Bacharene Ali	Guéréda	Inspecteur forestier	M	66 75 59 50
3	Abakar Abdoulaue	Guéréda	IDENPC	M	66 22 02 56
4	Ahmat Hassan	Guéréda	RPT/ Chef secteur élevage	M	66 43 00 24
5	Oumar Mahamat	Lima	Chef de canton	M	66 88 71 19
6	Souleyman Hlissein	Lima	Délégué environne	M	60 33 89 05
7	Abdelkerim Ismail	Guelsé	Délégué Agriculture	M	69 90 88 75
8	Abdallah Mahamat	Olkop	Chef de village	M	
9	Ibrahim Mahamiden	Birnouswane	Participant	M	
10	Oumar ousman	Olkop	Participant	M	
11	Yaya Alkher Abakar	Ardebé	Participant	M	62 84 11 39
12	Ahma t Sinine	Guelsé	Participant	M	90 77 04 50
13	Ousman Abakar	Zawiya	Rpt/chef de canton	M	
14	Abdoulaye Moursal	Douwayé 2	Membre/ADC	M	65 56 18 37
15	Abakar ibrahim	Taradona	Délégué environne	M	68 41 11 55
16	Aboubakar Hassan	Olkop	Délégué agriculture	M	63 33 78 20
17	Abakar Oumar	Kadarak	Délégué agriculture	M	68 85 56 73
18	Bokhit Issack	Ardebé	Délégué éducation	M	68 86 24 28
19	Fatimé Adam Ousman	Ménékherette	Délégué éducation	M	
20	Mariam Ibrahim	Zawiya	Participante	F	
21	Raouda Abdraman	Guelsé	Participante	F	
22	Hadidjé Adam	Douwayé	Participante	F	62 99 85 70
23	Mariam Ibrahim	Olkop	Participante	F	
24	Aché Abdraman	Zawiya	Participante	F	

25	Kaltoum Daoud	Ménékherette	Participante	F	
26	Halimé Youssouf	Olkop	Participante	F	
27	Halimé Ahmat	Kadarak	Participante	F	
28	Mariam Hassan Nour	Kadarak	Participante	F	
29	Bakhita Bichara	Kadarak	Participante	F	
30	Saadia Youssouf	Kadarak	Participante	F	
31	Zenaba Hissein Adam	Kadarak	Participante	F	
32	Salwa Mahamat	Kadarak	Participante	F	
33	Hawaye Ibrahim	Kadarak	Participante	F	
34	Tidjani Bahar	Taradona	Participant	M	
35	Zakaria Issa Idriss	Taradona	Participant	M	
36	Gamar Fadoul	Taradona	Participant	M	
37	Charaf Hassan	Taradona	Participant	M	
38	Hamat Ibrahim	Ménékherette	Participant	M	
39	Moussa Ahmat	Ménékherette	Participant	M	
40	Daoud Abakar	Ménékherette	Participant	M	
41	Abakar Adam Issa	Bourgoubourgou	Participant	M	
42	Annour Ahmat	Bourgoubourgou	Participant	M	
43	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	66 50 55 73
44	Abderaman Oumar	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	66 51 51 39
45	Mahamat Yaya	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	66 49 48 27
46	Abdelkerim Mansour	Guéréda	Animateur FOBDAL	M	
47	Ali Ndoubé	Guéréda	RAF/FOBDAL	M	66 25 34 97
48	Zouleïla Nourène	Guéréda	Animatrice FOBDAL	F	60 15 40 29
49	Madjingar Patrick	Guéréda	Chef d'antenne	M	66 72 24 53
50	Fadoul Ismaïl	Kadarak	Participant	M	
51	Abdou Adam	Kadarak	Participant	M	
52	Ousman Yaya	Kadarak	Participant	M	
53	Abdallah Ibrahim	Kadarak	Participant	M	
54	Daoud Haroun Oumar	Goz-Digué	Participant	M	
55	Adam Yaya	Moustaguidé	Participant	M	
56	Adam Siddikh	Moustaguidé	Participant	M	
57	Adam Haroun Adam	Moustaguidé	Participant	M	
58	Adam Ousman	Guelsé	Participant	M	
59	Yacoub Yaya Ibrahim	Guelsé	Participant	M	
60	Sabre Yaya Hissein	Dowayé I	Participant	M	
61	Adam Issakh	Dowayé I	Participant	M	
62	Issa Ahmat Hassan	Dowayé I	Participant	M	
63	Khadidja Abakar	Dowayé I	Participante	F	
64	Madiné Adam Haroun	Lima	Participante	F	
65	Zara Adam	Lima	Participante	F	
66	Rakhié Mahamat	Lima	Participante	F	
67	Kaltam Daoud	Lima	Participante	F	
68	Achta Mahamat	Dourkoulé	Participante	F	
69	Fatimé Mahamat	Dourkoulé	Participante	F	
70	Mariam Ibrahim Yaya	Dourkoulé	Participante	F	

71	Khadidjé Hassan	Guirmiti	Participante	F	
72	Hawa Ismaïl Adam	Guirmiti	Participante	F	
73	Hanane Abdoulaye	Guirmiti	Participante	F	
74	Khadidjé Haroun	Guirmiti	Participante	F	
75	Halimé Haroun	Guirmiti	Participante	F	